

BUDGET PRIMITIF 2022

**Budgets Assainissement, Ordures Ménagères,
Transports, ZAC Loon-Plage, GEMAPI,
Photovoltaïque**

DOCUMENTS BUDGETAIRES ET ANNEXES

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24590042800070	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : DUNKERQUE MUNICIPALE ET COMMUNAUTE
URBAINE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	34
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	36
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	37
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	39
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	40
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	41
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	42
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	43
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	44
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	45
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	48
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	49
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	17 201 333,00
	17 201 333,00	17 201 333,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	17 201 333,00	17 201 333,00
---	---------------	---------------

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	18 859 088,00
	18 859 088,00	18 859 088,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	18 859 088,00	18 859 088,00
---	---------------	---------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	36 060 421,00	36 060 421,00
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 005 784,00	0,00	3 531 528,00	3 531 528,00	3 531 528,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 348 934,87	0,00	4 295 138,00	4 295 138,00	4 295 138,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	0,00	1 011,00	1 011,00	1 011,00
Total des dépenses de gestion des services		7 359 718,87	0,00	7 827 677,00	7 827 677,00	7 827 677,00
66	Charges financières	567 987,00	0,00	548 564,00	548 564,00	548 564,00
67	Charges exceptionnelles	653 400,00	0,00	1 475 400,00	1 475 400,00	1 475 400,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	27 600,00	0,00	27 600,00	27 600,00	27 600,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		8 608 705,87	0,00	9 879 241,00	9 879 241,00	9 879 241,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	4 843 492,13	0,00	4 174 577,00	4 174 577,00	4 174 577,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 117 600,00	0,00	3 147 515,00	3 147 515,00	3 147 515,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		7 961 092,13	0,00	7 322 092,00	7 322 092,00	7 322 092,00
TOTAL		16 569 798,00	0,00	17 201 333,00	17 201 333,00	17 201 333,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 201 333,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	28 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	15 539 300,00	0,00	15 767 500,00	15 767 500,00	15 767 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	870 000,00	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	3,00	3,00	3,00
Total des recettes de gestion des services		16 437 300,00	0,00	16 587 503,00	16 587 503,00	16 587 503,00
76	Produits financiers	14 698,00	0,00	10 330,00	10 330,00	10 330,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	470 000,00	470 000,00	470 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		16 451 998,00	0,00	17 067 833,00	17 067 833,00	17 067 833,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	117 800,00	0,00	133 500,00	133 500,00	133 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		117 800,00	0,00	133 500,00	133 500,00	133 500,00
TOTAL		16 569 798,00	0,00	17 201 333,00	17 201 333,00	17 201 333,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 201 333,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	7 188 592,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	914 516,00	0,00	1 512 000,00	1 512 000,00	1 512 000,00
21	Immobilisations corporelles	521 500,00	0,00	2 318 400,00	2 318 400,00	2 318 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 647 155,00	0,00	10 283 788,00	10 283 788,00	10 283 788,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		11 083 171,00	0,00	14 114 188,00	14 114 188,00	14 114 188,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 189 071,00	0,00	4 448 100,00	4 448 100,00	4 448 100,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		4 189 071,00	0,00	4 448 100,00	4 448 100,00	4 448 100,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		15 272 242,00	0,00	18 562 288,00	18 562 288,00	18 562 288,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	117 800,00		133 500,00	133 500,00	133 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	306 182,00		163 300,00	163 300,00	163 300,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		423 982,00		296 800,00	296 800,00	296 800,00
TOTAL		15 696 224,00	0,00	18 859 088,00	18 859 088,00	18 859 088,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 859 088,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 831 349,87	0,00	11 026 096,00	11 026 096,00	11 026 096,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 081 349,87	0,00	11 026 096,00	11 026 096,00	11 026 096,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	347 600,00	0,00	347 600,00	347 600,00	347 600,00
Total des recettes financières		347 600,00	0,00	347 600,00	347 600,00	347 600,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		7 428 949,87	0,00	11 373 696,00	11 373 696,00	11 373 696,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	4 843 492,13		4 174 577,00	4 174 577,00	4 174 577,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 117 600,00		3 147 515,00	3 147 515,00	3 147 515,00
041	Opérations patrimoniales (4)	306 182,00		163 300,00	163 300,00	163 300,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		8 267 274,13		7 485 392,00	7 485 392,00	7 485 392,00
TOTAL		15 696 224,00	0,00	18 859 088,00	18 859 088,00	18 859 088,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 859 088,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	7 188 592,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 - RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 531 528,00		3 531 528,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 295 138,00		4 295 138,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 011,00		1 011,00
66	Charges financières	548 564,00	0,00	548 564,00
67	Charges exceptionnelles	1 475 400,00	0,00	1 475 400,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	27 600,00	3 147 515,00	3 175 115,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		4 174 577,00	4 174 577,00
Dépenses d'exploitation – Total		9 879 241,00	7 322 092,00	17 201 333,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 201 333,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	133 500,00	133 500,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 448 100,00	63 300,00	4 511 400,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 512 000,00	0,00	1 512 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 318 400,00	0,00	2 318 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	10 283 788,00	100 000,00	10 383 788,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		18 562 288,00	296 800,00	18 859 088,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 859 088,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	20 000,00		20 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	15 767 500,00		15 767 500,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	800 000,00		800 000,00
75	Autres produits de gestion courante	3,00		3,00
76	Produits financiers	10 330,00	0,00	10 330,00
77	Produits exceptionnels	470 000,00	133 500,00	603 500,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		17 067 833,00	133 500,00	17 201 333,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 201 333,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	63 300,00	63 300,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	11 026 096,00	0,00	11 026 096,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	100 000,00	100 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	347 600,00	0,00	347 600,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		3 147 515,00	3 147 515,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		4 174 577,00	4 174 577,00
Recettes d'investissement – Total		11 373 696,00	7 485 392,00	18 859 088,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 859 088,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	3 005 784,00	3 531 528,00	3 531 528,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	178 900,00	178 900,00	178 900,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	149 703,00	181 995,00	181 995,00
6064	Fournitures administratives	1 100,00	0,00	0,00
6066	Carburants	105 000,00	110 250,00	110 250,00
6068	Autres matières et fournitures	13 500,00	13 000,00	13 000,00
611	Sous-traitance générale	1 887 600,00	1 877 500,00	1 877 500,00
6122	Crédit-bail mobilier	43 001,00	35 000,00	35 000,00
6135	Locations mobilières	4 000,00	9 000,00	9 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	30 000,00	30 000,00	30 000,00
61551	Entretien matériel roulant	39 150,00	43 080,00	43 080,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	60 490,00	60 350,00	60 350,00
6156	Maintenance	65 750,00	65 800,00	65 800,00
6161	Multirisques	26 300,00	26 800,00	26 800,00
617	Etudes et recherches	95 020,00	1 000,00	1 000,00
618	Divers	11 700,00	8 400,00	8 400,00
6226	Honoraires	116 628,00	718 728,00	718 728,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	3 500,00	3 500,00
6236	Catalogues et imprimés	44 800,00	44 800,00	44 800,00
6256	Missions	3 750,00	2 500,00	2 500,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	13 259,00	12 000,00	12 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 483,00	7 000,00	7 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	56 500,00	56 500,00	56 500,00
63512	Taxes foncières	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6353	Impôts indirects	5 000,00	4 600,00	4 600,00
6378	Autres taxes et redevances	31 150,00	29 825,00	29 825,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 348 934,87	4 295 138,00	4 295 138,00
6331	Versement de mobilité	31 396,00	30 966,00	30 966,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	10 012,00	9 875,00	9 875,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	19 919,00	19 646,00	19 646,00
6411	Salaires, appointements, commissions	2 801 474,00	2 759 840,00	2 759 840,00
6413	Primes et gratifications	164 670,00	164 387,00	164 387,00
6414	Indemnités et avantages divers	176 697,00	0,00	0,00
64148	Autres indemnités et avantages divers	0,00	174 276,00	174 276,00
6415	Supplément familial	35 816,00	35 325,00	35 325,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	313 339,00	309 046,00	309 046,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	640 083,00	631 314,00	631 314,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	2 805,00	4 049,00	4 049,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	49 125,00	50 000,00	50 000,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	75 600,00	75 600,00	75 600,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 868,31	11 500,00	11 500,00
6478	Autres charges sociales diverses	17 995,00	18 164,00	18 164,00
648	Autres charges de personnel	1 135,56	1 150,00	1 150,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	1 011,00	1 011,00
6541	Créances admises en non-valeur	4 990,00	1 000,00	1 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	11,00	11,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		7 359 718,87	7 827 677,00	7 827 677,00
66	Charges financières (b) (8)	567 987,00	548 564,00	548 564,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	436 413,00	460 000,00	460 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-15 464,00	4 064,00	4 064,00
6688	Autre	147 038,00	84 500,00	84 500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	653 400,00	1 475 400,00	1 475 400,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	400,00	400,00	400,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	58 000,00	15 000,00	15 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	70 000,00	935 000,00	935 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	510 000,00	510 000,00	510 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	27 600,00	27 600,00	27 600,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	27 600,00	27 600,00	27 600,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		8 608 705,87	9 879 241,00	9 879 241,00
023	Virement à la section d'investissement	4 843 492,13	4 174 577,00	4 174 577,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 117 600,00	3 147 515,00	3 147 515,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 117 600,00	3 147 515,00	3 147 515,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		7 961 092,13	7 322 092,00	7 322 092,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		7 961 092,13	7 322 092,00	7 322 092,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		16 569 798,00	17 201 333,00	17 201 333,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)		0,00
-----------------------------------	--	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)		0,00
--	--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		17 201 333,00
---	--	---------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	124 900,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	120 836,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	4 064,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	28 000,00	20 000,00	20 000,00
64198	Autres remboursements	28 000,00	20 000,00	20 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	15 539 300,00	15 767 500,00	15 767 500,00
704	Travaux	155 500,00	483 500,00	483 500,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	14 700 000,00	14 705 000,00	14 705 000,00
70613	Participations assainissement collectif	500 000,00	500 000,00	500 000,00
7068	Autres prestations de services	155 000,00	79 000,00	79 000,00
7087	Remboursement de frais	28 800,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	870 000,00	800 000,00	800 000,00
741	Primes d'épuration	800 000,00	800 000,00	800 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	70 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	3,00	3,00
7588	Autres	0,00	3,00	3,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		16 437 300,00	16 587 503,00	16 587 503,00
76	Produits financiers (b)	14 698,00	10 330,00	10 330,00
7688	Autres	14 698,00	10 330,00	10 330,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	470 000,00	470 000,00
774	Subventions exceptionnelles	0,00	470 000,00	470 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		16 451 998,00	17 067 833,00	17 067 833,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	117 800,00	133 500,00	133 500,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	117 800,00	133 500,00	133 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		117 800,00	133 500,00	133 500,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		16 569 798,00	17 201 333,00	17 201 333,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 201 333,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	914 516,00	1 512 000,00	1 512 000,00
2031	Frais d'études	910 473,00	1 502 000,00	1 502 000,00
2033	Frais d'insertion	4 043,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	521 500,00	2 318 400,00	2 318 400,00
21532	Réseaux d'assainissement	12 000,00	32 000,00	32 000,00
2154	Matériel industriel	3 168,00	280 000,00	280 000,00
21562	Service d'assainissement	180 000,00	15 000,00	15 000,00
2157	Aménagements matériels industriels	1 832,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	300 000,00	1 881 000,00	1 881 000,00
2184	Mobilier	500,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	24 000,00	110 400,00	110 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	9 647 155,00	10 283 788,00	10 283 788,00
2312	Terrains	153 946,51	15 000,00	15 000,00
2313	Constructions	678 755,52	63 000,00	63 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	8 727 694,00	10 145 788,00	10 145 788,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	60 132,00	60 000,00	60 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	26 626,97	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		11 083 171,00	14 114 188,00	14 114 188,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 189 071,00	4 448 100,00	4 448 100,00
16318	Autres emprunts obligataires	299 500,00	299 500,00	299 500,00
1641	Emprunts en euros	1 136 781,00	1 291 000,00	1 291 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	69 430,00	73 000,00	73 000,00
166	Refinancement de dette	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
1678	Autres dettes condit° particulières	683 360,00	784 600,00	784 600,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		4 189 071,00	4 448 100,00	4 448 100,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		15 272 242,00	18 562 288,00	18 562 288,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	117 800,00	133 500,00	133 500,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	117 800,00	133 500,00	133 500,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	97 000,00	119 200,00	119 200,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	3 500,00	2 000,00	2 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	7 000,00	2 300,00	2 300,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	100,00	0,00	0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	200,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	306 182,00	163 300,00	163 300,00
1678	Autres dettes condit° particulières	206 182,00	63 300,00	63 300,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	100 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		423 982,00	296 800,00	296 800,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		15 696 224,00	18 859 088,00	18 859 088,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 859 088,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 250 000,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 250 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 831 349,87	11 026 096,00	11 026 096,00
1641	Emprunts en euros	3 831 349,87	9 026 096,00	9 026 096,00
166	Refinancement de dette	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 081 349,87	11 026 096,00	11 026 096,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	347 600,00	347 600,00	347 600,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	347 600,00	347 600,00	347 600,00
Total des recettes financières		347 600,00	347 600,00	347 600,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		7 428 949,87	11 373 696,00	11 373 696,00
021	Virement de la section d'exploitation	4 843 492,13	4 174 577,00	4 174 577,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 117 600,00	3 147 515,00	3 147 515,00
28031	Frais d'études	106 000,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	5 000,00	3 900,00	3 900,00
28121	Aménagement Terrains nus	1 000,00	760,00	760,00
28128	Aménagement Autres terrains	11 000,00	2 698 030,00	2 698 030,00
281311	Bâtiments d'exploitation	435 000,00	0,00	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	3 000,00	2 800,00	2 800,00
281532	Réseaux d'assainissement	2 106 000,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	48 000,00	42 800,00	42 800,00
28155	Outillage industriel	100,00	45,00	45,00
281562	Service d'assainissement	48 500,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	280 500,00	342 300,00	342 300,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	980,00	980,00
28184	Mobilier	4 500,00	2 300,00	2 300,00
28188	Autres	68 000,00	53 600,00	53 600,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		7 961 092,13	7 322 092,00	7 322 092,00
041	Opérations patrimoniales (8)	306 182,00	163 300,00	163 300,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	206 182,00	63 300,00	63 300,00
238	Avances commandes immo. incorp.	100 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		8 267 274,13	7 485 392,00	7 485 392,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		15 696 224,00	18 859 088,00	18 859 088,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 859 088,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					5 990 000,00									
Emprunt obligataire 2005/FR0010257790	EMISSION OBLIGATAIRE	13/12/2005	13/12/2005	13/12/2006	4 440 000,00	V	(Euribor 12M-Floor -0.03 sur Euribor 12M) + 0.03	2,776	2,816	EUR	A	C	O	A-1
emprunt obligataire 2006/FR0010405712	EMISSION OBLIGATAIRE	15/12/2006	15/12/2006	17/12/2007	1 550 000,00	V	(Euribor 12M-Floor -0.0295 sur Euribor 12M) + 0.0295	3,930	3,988	EUR	A	C	O	A-1
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					39 983 959,55									
1641 Emprunts en euros (total)					38 183 959,55									
000411/MON192712EUR	SFIL CAFFIL	01/01/2002	01/01/2002	01/01/2003	518 326,67	F	Taux fixe à 4.91 %	4,910	4,910	EUR	A	P	O	A-1
000481/MIN228709EUR	SFIL CAFFIL	01/01/2005	01/01/2005	01/02/2005	1 648 521,51	F	Taux fixe à 4.78 %	4,780	4,780	EUR	A	P	O	A-1
000482/MON277804EUR	SFIL CAFFIL	05/05/2012	05/05/2012	01/09/2012	1 188 213,42	F	Taux fixe à 2.73 %	2,730	2,758	EUR	T	P	O	A-1
000501/5500294	CREDIT FONCIER DE FRANCE	10/01/2005	10/01/2005	30/12/2005	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.22 %	4,220	4,220	EUR	A	C	O	A-1
000513 Refi 2/MIS504964EUR	SFIL CAFFIL	10/09/2015	01/10/2015	01/10/2016	1 649 392,42	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	3,399	EUR	A	X	O	A-1
000513 Refi/MIS501023EUR	SFIL CAFFIL	18/09/2014	01/10/2014	01/10/2015	5 640 927,30	F	Taux fixe à 4.13 %	4,130	4,190	EUR	A	X	O	A-1
000550/MIS504964EUR	SFIL CAFFIL	10/09/2015	01/10/2015	01/10/2016	260 000,00	F	Taux fixe à 2.58 %	2,580	2,618	EUR	A	P	O	A-1
000551A/0421167344701	ARKEA	25/11/2015	30/12/2020	30/03/2021	3 406 482,23	V	(Euribor 3M + 0.8)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,800	0,814	EUR	T	P	O	A-1
000554A/20160131	CAISSE D'EPARGNE	16/12/2016	25/12/2020	25/03/2021	870 000,00	F	Taux fixe à 1.18 %	1,180	1,185	EUR	T	P	O	A-1
000556/MIN518515EUR	SFIL CAFFIL	19/12/2016	30/08/2017	01/01/2018	1 200 000,00	V	(Euribor 3M + 0.61)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,610	0,620	EUR	T	P	O	A-1
000573-Consolidation	SFIL CAFFIL	03/09/2019	31/03/2020	01/07/2020	6 984 000,00	F	Taux fixe à 0.58 %	0,580	0,590	EUR	T	P	O	A-1

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
542/MIN510475EUR	SFIL CAFFIL	16/12/2013	31/12/2013	01/07/2015	2 200 000,00	V	EONIA(Postfixé) + 1.61	1,838	1,865	EUR	A	P	O	A-1
543/MIN510474EUR	SFIL CAFFIL	16/12/2013	30/12/2013	01/10/2015	2 592 000,00	V	EONIA(Postfixé) + 1.61	1,838	1,865	EUR	A	P	O	A-1
EMPRUNT D'EQUILIBRE BP2022	XXXXXXXX		15/10/2022	15/01/2023	9 026 096,00	F	Taux fixe à 1.2 %	1,200	1,223	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					1 800 000,00									
546conso/CO8308	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	18/12/2014	10/09/2015	10/12/2015	100 000,00	V	(Euribor 3M + 1)-Floor 0 sur Euribor 3M	1,000	1,018	EUR	T	P	O	A-1
547conso/CO8308	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	20/12/2014	10/09/2015	10/12/2015	1 630 000,00	V	(Euribor 3M + 1)-Floor 0 sur Euribor 3M	1,000	1,018	EUR	T	C	O	A-1
552/CO8874A	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	11/12/2015	15/12/2020	15/03/2021	70 000,00	V	(Euribor 3M + 0.78)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,780	0,794	EUR	T	P	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					16 793 060,94									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					16 793 060,94									
10373	Agence de l'Eau Artois Picardie	01/12/2014	16/12/2016	13/12/2018	70 234,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
10375	Agence de l'Eau Artois Picardie	28/06/2016	08/11/2016	03/11/2018	248 400,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
10376	Agence de l'Eau Artois Picardie	27/10/2014	20/04/2018	18/04/2020	8 361,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10376ACS	Agence de l'Eau Artois Picardie	27/10/2014	20/04/2018	06/11/2022	4 180,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10383	Agence de l'Eau Artois Picardie	31/12/2018	31/12/2018	26/12/2020	56 400,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10384	Agence de l'Eau Artois Picardie	22/01/2015	25/05/2018	15/05/2020	95 400,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
10387	Agence de l'Eau Artois Picardie	22/01/2015	20/04/2018	18/04/2020	51 357,77	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
10388	Agence de l'Eau Artois Picardie	22/01/2015	13/04/2016	07/04/2018	127 800,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
10389	Agence de l'Eau Artois Picardie	22/01/2015	30/05/2018	25/05/2020	23 850,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
10390	Agence de l'Eau Artois Picardie	26/06/2015	28/07/2020	16/07/2022	46 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10391	Agence de l'Eau Artois Picardie	22/01/2015	13/04/2016	07/04/2018	179 100,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
10946	Agence de l'Eau Artois Picardie	13/11/2014	20/04/2018	18/04/2020	52 497,68	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
12096	Agence de l'Eau Artois Picardie	14/12/2018	14/12/2018	06/12/2020	38 001,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
12097	Agence de l'Eau Artois Picardie	06/01/2016	20/11/2017	15/11/2019	70 200,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
12098	Agence de l'Eau Artois Picardie	05/12/2015	16/04/2019	10/04/2021	23 472,18	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
12102	Agence de l'Eau Artois Picardie	06/01/2016	01/03/2018	23/02/2020	54 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
12102ACS	Agence de l'Eau Artois Picardie	06/01/2016	01/03/2018	19/05/2022	27 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
12103	Agence de l'Eau Artois Picardie	06/01/2016	15/03/2016	14/03/2018	108 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
12104	Agence de l'Eau Artois Picardie	06/01/2016	20/11/2017	15/11/2019	90 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
12105	Agence de l'Eau Artois Picardie	06/01/2016	15/03/2016	14/03/2018	116 250,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
12106	Agence de l'Eau Artois Picardie	17/12/2018	17/12/2018	12/12/2020	30 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
12106ACS	Agence de l'Eau Artois Picardie	17/12/2018	17/12/2018	12/12/2022	15 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
12132	Agence de l'Eau Artois Picardie	21/12/2018	21/12/2018	18/12/2020	39 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
12132ACS	Agence de l'Eau Artois Picardie	21/12/2018	21/12/2018	18/12/2022	19 800,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
12133	Agence de l'Eau Artois Picardie	05/11/2015	29/03/2019	21/03/2021	19 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
12134	Agence de l'Eau Artois Picardie	06/01/2016	20/11/2017	15/11/2019	87 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
12136	Agence de l'Eau Artois Picardie	06/01/2016	15/03/2016	14/03/2018	54 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
12136ACS	Agence de l'Eau Artois Picardie	06/01/2016	15/03/2016	08/01/2022	27 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	X	F	O	A-1
12137	Agence de l'Eau Artois Picardie	06/01/2016	25/05/2018	15/05/2020	58 629,78	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
12139	Agence de l'Eau Artois Picardie	27/12/2018	27/12/2018	20/12/2020	36 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
12140	Agence de l'Eau Artois Picardie	31/12/2018	31/12/2018	26/12/2020	45 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
12337	Agence de l'Eau Artois Picardie	09/06/2020	15/09/2020	15/09/2022	317 250,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
12392	Agence de l'Eau Artois Picardie	29/01/2021	09/04/2021	01/04/2023	274 800,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	X	C	O	A-1
13293	Agence de l'Eau Artois Picardie	29/01/2021	23/07/2021	01/07/2023	172 400,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
13354	Agence de l'Eau Artois Picardie	02/07/2020	30/09/2020	30/09/2022	53 750,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
13430	Agence de l'Eau Artois Picardie	16/03/2020	08/06/2020	04/06/2022	61 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
13471	Agence de l'Eau Artois Picardie	16/03/2020	08/06/2020	04/06/2022	44 864,85	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
14824	Agence de l'Eau Artois Picardie	19/11/2012	13/04/2016	08/04/2018	17 700,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
18109	Agence de l'Eau Artois Picardie	16/03/2020	08/06/2020	04/06/2022	55 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
18873	Agence de l'Eau Artois Picardie	16/12/2013	02/10/2017	27/09/2019	31 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
18875	Agence de l'Eau Artois Picardie	12/11/2013	31/03/2015	25/03/2017	75 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
18878	Agence de l'Eau Artois Picardie	30/03/2015	30/03/2015	23/03/2017	20 400,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
18879	Agence de l'Eau Artois Picardie	16/12/2013	04/10/2017	28/09/2019	54 356,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
18879ACS	Agence de l'Eau Artois Picardie	16/12/2013	04/10/2017	17/12/2022	27 178,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	X	F	O	A-1
18880	Agence de l'Eau Artois Picardie	11/12/2013	20/04/2015	10/04/2017	73 350,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
18881	Agence de l'Eau Artois Picardie	16/12/2013	04/10/2017	28/09/2019	18 825,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
18886	Agence de l'Eau Artois Picardie	12/12/2013	21/04/2015	14/04/2017	128 250,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
18887	Agence de l'Eau Artois Picardie	12/12/2013	08/09/2015	31/08/2017	33 885,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
18888	Agence de l'Eau Artois Picardie	12/12/2013	08/09/2015	31/08/2017	50 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
19344	Agence de l'Eau Artois Picardie	26/03/2014	20/12/2016	15/12/2018	17 560,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
19344ACS	Agence de l'Eau Artois Picardie	26/03/2014	20/12/2016	15/12/2022	8 780,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	X	F	O	A-1

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
19345	Agence de l'Eau Artois Picardie	20/02/2014	31/03/2015	25/03/2017	25 800,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
19346	Agence de l'Eau Artois Picardie	26/03/2014	13/12/2016	08/12/2018	48 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
19927	Agence de l'Eau Artois Picardie	27/05/2014	01/12/2017	27/11/2019	11 706,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
19927ACS	Agence de l'Eau Artois Picardie	27/05/2014	01/12/2017	27/11/2022	5 853,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	X	F	O	A-1
19931	Agence de l'Eau Artois Picardie	01/10/2014	30/05/2018	25/05/2020	18 425,47	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
19931ACS	Agence de l'Eau Artois Picardie	01/10/2014	30/05/2018	25/05/2022	12 283,65	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
19932	Agence de l'Eau Artois Picardie	01/10/2014	23/07/2021	01/06/2023	45 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
19933	Agence de l'Eau Artois Picardie	01/10/2014	13/04/2016	07/04/2018	209 030,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
19936	Agence de l'Eau Artois Picardie	01/10/2014	04/12/2015	27/11/2017	274 764,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
23311	Agence de l'Eau Artois Picardie	14/01/2021	23/07/2021	25/05/2023	70 750,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
23321	Agence de l'Eau Artois Picardie	14/01/2021	23/07/2021	25/05/2023	73 450,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
23323	Agence de l'Eau Artois Picardie	29/06/2021	15/10/2021	07/10/2023	151 125,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
24837	Agence de l'Eau Artois Picardie	14/01/2021	09/04/2021	01/04/2023	87 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	X	C	O	A-1
24839	Agence de l'Eau Artois Picardie	14/01/2021	09/04/2021	01/04/2023	89 250,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	X	C	O	A-1
25912	Agence de l'Eau Artois Picardie	29/06/2021	15/10/2021	07/10/2023	72 850,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
34830	Agence de l'Eau Artois Picardie	31/05/2004	31/05/2004	31/05/2005	46 954,30	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
36581	Agence de l'Eau Artois Picardie	06/02/2003	06/02/2003	24/06/2005	171 414,46	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
36583	Agence de l'Eau Artois Picardie	31/05/2004	31/05/2004	31/05/2005	129 077,90	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
36634	Agence de l'Eau Artois Picardie	13/06/2005	13/06/2005	13/06/2006	167 247,75	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
41589	Agence de l'Eau Artois Picardie	02/07/2004	02/07/2004	01/07/2005	67 778,83	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
43135	Agence de l'Eau Artois Picardie	16/01/2006	16/01/2006	11/02/2007	94 020,99	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
43681	Agence de l'Eau Artois Picardie	22/01/2006	22/01/2006	22/01/2007	95 245,93	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
47885	Agence de l'Eau Artois Picardie	11/08/2005	11/08/2004	12/08/2006	33 750,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
47886	Agence de l'Eau Artois Picardie	28/12/2006	28/12/2006	21/06/2008	86 806,69	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
49478	Agence de l'Eau Artois Picardie	11/12/2007	11/12/2007	05/04/2009	72 669,66	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
49562	Agence de l'Eau Artois Picardie	26/07/2005	26/07/2005	28/06/2007	43 338,93	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
50763	Agence de l'Eau Artois Picardie	29/08/2008	29/08/2008	14/08/2010	53 289,63	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
52411	Agence de l'Eau Artois Picardie	19/09/2007	19/09/2007	29/08/2009	54 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
52420	Agence de l'Eau Artois Picardie	08/03/2006	08/03/2006	05/01/2008	36 855,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
52425	Agence de l'Eau Artois Picardie	10/01/2008	10/01/2008	28/12/2009	55 931,20	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
53285	Agence de l'Eau Artois Picardie	21/12/2017	03/06/2019	23/05/2021	162 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
53286	Agence de l'Eau Artois Picardie	21/12/2018	21/12/2018	18/12/2020	67 550,99	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
53287	Agence de l'Eau Artois Picardie	21/12/2017	03/06/2019	23/05/2021	36 085,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
53288	Agence de l'Eau Artois Picardie	19/06/2019	19/06/2019	14/06/2021	19 612,98	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
53288ACS	Agence de l'Eau Artois Picardie	19/06/2019	19/06/2019	14/11/2022	9 806,49	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
53289	Agence de l'Eau Artois Picardie	24/06/2019	24/06/2019	19/06/2021	37 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
53292	Agence de l'Eau Artois Picardie	09/01/2018	07/10/2019	02/10/2021	18 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
53292ACS	Agence de l'Eau Artois Picardie	09/01/2018	07/10/2019	19/05/2022	12 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
53293	Agence de l'Eau Artois Picardie	02/07/2019	02/07/2019	26/06/2021	21 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
53293ACS	Agence de l'Eau Artois Picardie	02/07/2019	02/07/2019	26/06/2022	10 800,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
53294	Agence de l'Eau Artois Picardie	21/12/2017	03/06/2019	23/05/2021	10 916,02	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
53295	Agence de l'Eau Artois Picardie	21/12/2018	21/12/2018	21/12/2020	23 400,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
53296	Agence de l'Eau Artois Picardie	21/12/2017	05/04/2019	02/04/2021	16 800,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
53296ACS	Agence de l'Eau Artois Picardie	05/04/2019	05/04/2019	09/03/2022	8 400,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
53297	Agence de l'Eau Artois Picardie	21/12/2017	20/11/2020	23/05/2021	25 800,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
53297ACS	Agence de l'Eau Artois Picardie	21/12/2017	03/06/2019	16/01/2023	17 200,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
53298	Agence de l'Eau Artois Picardie	21/12/2017	09/05/2019	01/05/2021	72 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
53302	Agence de l'Eau Artois Picardie	19/06/2019	19/06/2019	14/06/2021	72 714,53	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
53303	Agence de l'Eau Artois Picardie	15/01/2018	20/11/2020	27/08/2021	31 875,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
53304	Agence de l'Eau Artois Picardie	21/12/2017	05/04/2019	29/03/2021	17 325,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
53373	Agence de l'Eau Artois Picardie	16/02/2018	08/04/2020	01/04/2022	1 038 984,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
53374	Agence de l'Eau Artois Picardie	15/01/2018	07/04/2020	01/05/2022	254 450,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
54915	Agence de l'Eau Artois Picardie	22/02/2006	01/01/2014	05/04/2014	37 537,62	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
55563R	Agence de l'Eau Artois Picardie	06/11/2007	06/11/2007	09/10/2009	1 390 400,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
57657	Agence de l'Eau Artois Picardie	02/01/2019	24/04/2020	21/04/2022	67 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
57661	Agence de l'Eau Artois Picardie	27/11/2018	03/09/2019	28/08/2021	13 163,04	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
57662	Agence de l'Eau Artois Picardie	27/11/2018	31/05/2021	03/09/2021	37 451,53	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
57664	Agence de l'Eau Artois Picardie	27/11/2018	19/05/2020	13/05/2022	28 800,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
57665	Agence de l'Eau Artois Picardie	27/11/2018	06/09/2019	03/09/2021	49 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
57666	Agence de l'Eau Artois Picardie	27/11/2018	07/10/2019	02/10/2021	27 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
57667	Agence de l'Eau Artois Picardie	27/11/2018	03/09/2019	28/08/2021	86 591,44	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
57774	Agence de l'Eau Artois Picardie	27/11/2018	06/09/2019	03/09/2021	59 400,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
57775	Agence de l'Eau Artois Picardie	27/11/2018	30/08/2019	27/08/2021	79 200,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
57778	Agence de l'Eau Artois Picardie	27/11/2019	29/06/2020	18/06/2022	42 956,20	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
57779	Agence de l'Eau Artois Picardie	27/11/2018	03/09/2019	28/08/2021	84 441,93	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
61124R	Agence de l'Eau Artois Picardie	06/11/2007	06/11/2007	09/10/2009	5 561 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
61213	Agence de l'Eau Artois Picardie	01/08/2008	01/08/2008	19/06/2010	123 300,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
72778	Agence de l'Eau Artois Picardie	09/07/2010	09/07/2010	11/06/2012	20 520,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
72779	Agence de l'Eau Artois Picardie	09/07/2010	09/07/2010	11/06/2012	76 950,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
84310	Agence de l'Eau Artois Picardie	28/12/2011	28/12/2011	12/12/2013	80 370,17	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
84311	Agence de l'Eau Artois Picardie	20/05/2011	20/05/2011	20/05/2012	163 043,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
85891	Agence de l'Eau Artois Picardie	17/08/2011	01/01/2014	06/02/2014	1 647,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
86278	Agence de l'Eau Artois Picardie	29/11/2013	29/11/2013	14/11/2015	88 018,80	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
86279	Agence de l'Eau Artois Picardie	16/10/2012	16/10/2012	16/10/2014	21 300,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
98350	Agence de l'Eau Artois Picardie	11/01/2017	05/04/2019	02/04/2021	15 774,57	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
98389	Agence de l'Eau Artois Picardie	19/12/2016	05/09/2017	31/08/2019	150 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
98395	Agence de l'Eau Artois Picardie	08/12/2016	25/11/2019	14/11/2021	85 984,69	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
98397	Agence de l'Eau Artois Picardie	11/01/2017	05/09/2017	31/08/2019	144 300,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
98398	Agence de l'Eau Artois Picardie	19/12/2016	20/11/2017	15/11/2019	52 800,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
98398ACS	Agence de l'Eau Artois Picardie	19/12/2016	20/11/2017	10/10/2022	26 400,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
98399	Agence de l'Eau Artois Picardie	16/01/2017	23/06/2020	11/06/2022	4 200,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
98399ACS	Agence de l'Eau Artois Picardie	16/01/2017	23/06/2020	11/06/2022	2 100,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
98455	Agence de l'Eau Artois Picardie	09/12/2016	08/06/2020	01/06/2022	35 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
98539	Agence de l'Eau Artois Picardie	19/12/2016	20/04/2018	18/04/2020	101 557,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
98540	Agence de l'Eau Artois Picardie	22/07/2019	22/07/2019	17/07/2021	45 231,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
98581	Agence de l'Eau Artois Picardie	19/12/2016	28/05/2018	18/05/2020	40 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
98582	Agence de l'Eau Artois Picardie	27/12/2018	31/12/2018	26/12/2020	16 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
98582ACS	Agence de l'Eau Artois Picardie	31/12/2018	31/12/2018	26/12/2022	8 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
98739	Agence de l'Eau Artois Picardie	31/12/2018	31/12/2018	26/12/2020	8 200,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
98739ACS	Agence de l'Eau Artois Picardie	31/12/2018	31/12/2018	26/12/2022	4 100,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
98740	Agence de l'Eau Artois Picardie	09/12/2016	16/03/2020	10/03/2022	27 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
98740ACS	Agence de l'Eau Artois Picardie	09/12/2016	16/03/2020	10/03/2022	13 800,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
98745	Agence de l'Eau Artois Picardie	08/12/2016	29/03/2019	21/03/2021	21 150,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					62 767 020,49									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N						
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		1 275 500,00		1 275 500,00					299 500,00	60 373,54	8 396,24	1 765,67
Emprunt obligataire 2005/FR0010257790	O	888 000,00	C-1	888 000,00	3,95	C	Taux fixe annulable à 3.44 % (exercable à partir du 13/12/2009)	3,490	222 000,00	43 284,79	8 396,24	1 207,56
emprunt obligataire 2006/FR0010405712	O	387 500,00	C-1	387 500,00	4,96	C	Taux fixe annulable à 3.92 % (exercable à partir du 15/12/2009)	3,972	77 500,00	17 088,75	0,00	558,11
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		4 381 966,29		23 972 976,14					1 363 610,21	471 016,78	1 926,39	123 134,02
1641 Emprunts en euros (total)		4 381 966,29		22 543 589,78					1 290 643,36	456 861,34	1 926,39	122 466,24
000411/MON192712EUR	O	39 343,32	B-1	39 343,32	0,00	C	Taux fixe de 5,305 % si Euribor12M(postfixé)<à 5 % sinon Eur 12M(postfixé) +0	5,305	39 343,32	4 013,13	1 926,39	0,00
000481/MIN228709EUR	N	0,00	A-1	953 287,63	11,08	F	Taux fixe à 4.78 %	4,780	60 657,51	45 567,15	0,00	38 993,56
000482/MON277804EUR	N	0,00	A-1	520 125,86	5,92	F	Taux fixe à 2.73 %	2,758	80 900,04	13 375,92	0,00	965,93
000501/5500294	N	0,00	A-1	320 000,00	8,00	F	Taux fixe à 4.22 %	4,220	40 000,00	13 504,00	0,00	0,00
000513 Refi 2/MIS504964EUR	N	0,00	A-1	1 171 556,91	11,75	F	Taux fixe à 3.35 %	3,399	94 876,87	39 792,25	0,00	9 040,85
000513 Refi/MIS501023EUR	N	0,00	A-1	3 822 099,01	11,75	F	Taux fixe à 4.13 %	4,190	316 825,04	160 045,09	0,00	36 286,90
000550/MIS504964EUR	N	0,00	A-1	178 043,79	8,75	F	Taux fixe à 2.58 %	2,618	16 146,81	4 657,33	0,00	1 046,98
000551A/0421167344701	O	3 249 737,93	A-1	3 249 737,89	14,00	V	Euribor 3M+0,80% -Floor 0 sur Euribor 3M +0.208% (Cap 2.5 sur Euribor 03 M)	0,211	164 729,74	32 585,83	0,00	0,00
000554A/20160131	N	0,00	A-1	757 566,49	15,98	F	Taux fixe à 1.18 %	1,185	31 777,24	8 800,12	0,00	118,95
000556/MIN518515EUR	O	1 092 885,04	A-1	1 092 885,04	20,75	V	Euribor 3M+0,61% -Floor 0 sur Euribor 3M +0.2375% (Cap 2.5 sur Euribor 03 M)	0,241	30 274,04	9 308,43	0,00	2 261,69
000573-Consolidation	N	0,00	A-1	6 826 903,88	28,25	F	Taux fixe à 0.58 %	0,590	111 427,76	39 902,58	0,00	9 843,23
542/MIN510475EUR	N	0,00	A-1	1 658 282,12	12,50	V	Euribor 12M + 1.22	0,751	93 619,59	12 441,72	0,00	6 367,04

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
543/MIN510474EUR	N	0,00	A-1	1 953 757,84	12,75	V	Euribor 12M + 1.22	0,749	110 300,90	14 627,51	0,00	3 826,61
EMPRUNT D'EQUILIBRE BP2022	N	0,00	A-1	0,00	25,00	F	Taux fixe à 1.2 %	0,000	99 764,50	58 240,28	0,00	13 714,50
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		1 429 386,36					72 966,85	14 155,44	0,00	667,78
546conso/CO8308	N	0,00	A-1	78 595,58	13,69	V	(Euribor 3M + 1)-Floor 0 sur Euribor 3M	1,018	4 084,63	785,72	0,00	37,26
547conso/CO8308	N	0,00	A-1	1 289 260,52	13,69	V	(Euribor 3M + 1)-Floor 0 sur Euribor 3M	1,018	67 003,07	12 888,65	0,00	611,13
552/CO8874A	N	0,00	A-1	61 530,26	19,71	V	(Euribor 3M + 0.78)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,794	1 879,15	481,07	0,00	19,39
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		9 884 458,41					784 600,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		9 884 458,41					784 600,00	0,00	0,00	0,00
10373	N	0,00	A-1	47 811,49	15,95	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 988,21	0,00	0,00	0,00
10375	N	0,00	A-1	198 720,00	15,84	F	Taux fixe à 0 %	0,000	12 420,00	0,00	0,00	0,00
10376	N	0,00	A-1	7 524,90	17,30	F	Taux fixe à 0 %	0,000	418,05	0,00	0,00	0,00
10376ACS	N	0,00	A-1	4 180,00	0,85	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
10383	N	0,00	A-1	50 760,00	17,99	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 820,00	0,00	0,00	0,00
10384	N	0,00	A-1	85 860,00	17,37	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 770,00	0,00	0,00	0,00
10387	N	0,00	A-1	46 222,01	17,30	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 567,88	0,00	0,00	0,00
10388	N	0,00	A-1	102 240,00	15,27	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 390,00	0,00	0,00	0,00
10389	N	0,00	A-1	21 465,00	17,40	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 192,50	0,00	0,00	0,00
10390	N	0,00	A-1	46 500,00	19,54	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 325,00	0,00	0,00	0,00
10391	N	0,00	A-1	143 280,00	15,27	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 955,00	0,00	0,00	0,00
10946	N	0,00	A-1	47 247,92	17,30	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 624,88	0,00	0,00	0,00
12096	N	0,00	A-1	34 201,69	17,93	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 900,09	0,00	0,00	0,00
12097	N	0,00	A-1	59 670,00	16,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 510,00	0,00	0,00	0,00
12098	N	0,00	A-1	22 298,58	18,27	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 173,60	0,00	0,00	0,00
12102	N	0,00	A-1	48 600,00	17,14	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 700,00	0,00	0,00	0,00
12102ACS	N	0,00	A-1	27 000,00	0,38	F	Taux fixe à 0 %	0,000	27 000,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
12103	N	0,00	A-1	86 400,00	15,20	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 400,00	0,00	0,00	0,00
12104	N	0,00	A-1	76 500,00	16,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 500,00	0,00	0,00	0,00
12105	N	0,00	A-1	93 000,00	15,20	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 812,50	0,00	0,00	0,00
12106	N	0,00	A-1	27 000,00	17,95	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 500,00	0,00	0,00	0,00
12106ACS	N	0,00	A-1	15 000,00	0,95	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
12132	N	0,00	A-1	35 640,00	17,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 980,00	0,00	0,00	0,00
12132ACS	N	0,00	A-1	19 800,00	0,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
12133	N	0,00	A-1	18 525,00	18,22	F	Taux fixe à 0 %	0,000	975,00	0,00	0,00	0,00
12134	N	0,00	A-1	73 950,00	16,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 350,00	0,00	0,00	0,00
12136	N	0,00	A-1	43 200,00	15,20	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 700,00	0,00	0,00	0,00
12136ACS	N	0,00	A-1	27 000,00	0,02	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
12137	N	0,00	A-1	52 766,82	17,37	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 931,48	0,00	0,00	0,00
12139	N	0,00	A-1	32 400,00	17,97	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 800,00	0,00	0,00	0,00
12140	N	0,00	A-1	40 500,00	17,99	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 250,00	0,00	0,00	0,00
12337	N	0,00	A-1	253 800,00	19,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	15 862,50	0,00	0,00	0,00
12392	N	0,00	A-1	258 532,96	10,25	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
13293	N	0,00	A-1	137 920,00	20,50	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
13354	N	0,00	A-1	53 750,00	19,75	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 687,50	0,00	0,00	0,00
13430	N	0,00	A-1	61 000,00	19,42	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
13471	N	0,00	A-1	44 864,85	19,42	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
14824	N	0,00	A-1	14 160,00	15,27	F	Taux fixe à 0 %	0,000	885,00	0,00	0,00	0,00
18109	N	0,00	A-1	55 500,00	19,42	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
18873	N	0,00	A-1	26 775,00	16,74	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 575,00	0,00	0,00	0,00
18875	N	0,00	A-1	56 700,00	14,23	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 780,00	0,00	0,00	0,00
18878	N	0,00	A-1	15 300,00	14,23	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 020,00	0,00	0,00	0,00
18879	N	0,00	A-1	46 202,60	16,74	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 717,80	0,00	0,00	0,00
18879ACS	N	0,00	A-1	27 178,00	0,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
18880	N	0,00	A-1	55 012,50	14,27	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 667,50	0,00	0,00	0,00
18881	N	0,00	A-1	16 001,25	16,74	F	Taux fixe à 0 %	0,000	941,25	0,00	0,00	0,00
18886	N	0,00	A-1	96 187,50	14,29	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 412,50	0,00	0,00	0,00
18887	N	0,00	A-1	25 413,75	14,67	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 694,25	0,00	0,00	0,00
18888	N	0,00	A-1	37 500,00	14,67	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 500,00	0,00	0,00	0,00
19344	N	0,00	A-1	14 048,00	15,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	878,00	0,00	0,00	0,00
19344ACS	N	0,00	A-1	8 780,00	0,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
19345	N	0,00	A-1	19 350,00	14,23	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 290,00	0,00	0,00	0,00
19346	N	0,00	A-1	38 880,00	15,94	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 430,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
19927	N	0,00	A-1	9 950,10	16,90	F	Taux fixe à 0 %	0,000	585,30	0,00	0,00	0,00
19927ACS	N	0,00	A-1	5 853,00	0,90	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
19931	N	0,00	A-1	16 582,93	17,40	F	Taux fixe à 0 %	0,000	921,27	0,00	0,00	0,00
19931ACS	N	0,00	A-1	12 283,65	0,40	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
19932	N	0,00	A-1	38 767,47	20,42	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
19933	N	0,00	A-1	167 224,00	15,27	F	Taux fixe à 0 %	0,000	10 451,50	0,00	0,00	0,00
19936	N	0,00	A-1	206 073,56	14,90	F	Taux fixe à 0 %	0,000	13 738,23	0,00	0,00	0,00
23311	N	0,00	A-1	56 600,00	20,40	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
23321	N	0,00	A-1	58 760,00	20,40	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
23323	N	0,00	A-1	120 900,00	20,77	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
24837	N	0,00	A-1	70 000,00	20,25	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
24839	N	0,00	A-1	71 400,00	20,25	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
25912	N	0,00	A-1	58 280,00	20,77	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
34830	N	0,00	A-1	2 608,61	0,42	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 608,61	0,00	0,00	0,00
36581	N	0,00	A-1	8 853,11	0,48	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 853,11	0,00	0,00	0,00
36583	N	0,00	A-1	7 171,07	0,42	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 171,07	0,00	0,00	0,00
36634	N	0,00	A-1	18 583,11	1,45	F	Taux fixe à 0 %	0,000	9 291,54	0,00	0,00	0,00
41589	N	0,00	A-1	3 765,50	0,50	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 765,50	0,00	0,00	0,00
43135	N	0,00	A-1	15 670,29	2,11	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 223,38	0,00	0,00	0,00
43681	N	0,00	A-1	15 874,33	2,06	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 291,44	0,00	0,00	0,00
47885	N	0,00	A-1	3 000,00	1,61	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 500,00	0,00	0,00	0,00
47886	N	0,00	A-1	19 290,43	3,47	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 822,59	0,00	0,00	0,00
49478	N	0,00	A-1	25 434,42	6,26	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 633,48	0,00	0,00	0,00
49562	N	0,00	A-1	6 663,59	2,49	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 221,18	0,00	0,00	0,00
50763	N	0,00	A-1	21 315,87	7,62	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 664,48	0,00	0,00	0,00
52411	N	0,00	A-1	18 900,00	6,66	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 700,00	0,00	0,00	0,00
52420	N	0,00	A-1	13 162,50	4,93	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 632,50	0,00	0,00	0,00
52425	N	0,00	A-1	19 575,92	6,99	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 796,56	0,00	0,00	0,00
53285	N	0,00	A-1	153 900,00	18,39	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 100,00	0,00	0,00	0,00
53286	N	0,00	A-1	60 795,91	17,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 377,54	0,00	0,00	0,00
53287	N	0,00	A-1	34 281,43	18,39	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 804,28	0,00	0,00	0,00
53288	N	0,00	A-1	18 632,34	18,45	F	Taux fixe à 0 %	0,000	980,64	0,00	0,00	0,00
53288ACS	N	0,00	A-1	9 806,49	0,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
53289	N	0,00	A-1	67 149,31	18,47	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 534,17	0,00	0,00	0,00
53292	N	0,00	A-1	17 100,00	18,75	F	Taux fixe à 0 %	0,000	900,00	0,00	0,00	0,00
53292ACS	N	0,00	A-1	12 000,00	0,38	F	Taux fixe à 0 %	0,000	12 000,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
53293	N	0,00	A-1	20 520,00	18,49	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 080,00	0,00	0,00	0,00
53293ACS	N	0,00	A-1	10 800,00	0,49	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
53294	N	0,00	A-1	10 370,22	18,39	F	Taux fixe à 0 %	0,000	545,80	0,00	0,00	0,00
53295	N	0,00	A-1	21 060,00	17,97	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 170,00	0,00	0,00	0,00
53296	N	0,00	A-1	15 960,00	18,25	F	Taux fixe à 0 %	0,000	840,00	0,00	0,00	0,00
53296ACS	N	0,00	A-1	8 400,00	0,19	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 400,00	0,00	0,00	0,00
53297	N	0,00	A-1	24 510,00	18,39	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 290,00	0,00	0,00	0,00
53297ACS	N	0,00	A-1	17 200,00	1,04	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
53298	N	0,00	A-1	68 970,00	18,33	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 630,00	0,00	0,00	0,00
53302	N	0,00	A-1	69 078,81	18,45	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 635,72	0,00	0,00	0,00
53303	N	0,00	A-1	30 281,25	18,65	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 593,75	0,00	0,00	0,00
53304	N	0,00	A-1	32 917,50	18,24	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 732,50	0,00	0,00	0,00
53373	N	0,00	A-1	831 187,20	19,25	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
53374	N	0,00	A-1	203 560,00	19,33	F	Taux fixe à 0 %	0,000	11 321,26	0,00	0,00	0,00
54915	N	0,00	A-1	17 517,62	6,26	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 502,50	0,00	0,00	0,00
55563R	N	0,00	A-1	486 640,00	6,77	F	Taux fixe à 0 %	0,000	69 520,00	0,00	0,00	0,00
57657	N	0,00	A-1	67 500,00	19,30	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 375,00	0,00	0,00	0,00
57661	N	0,00	A-1	12 504,89	18,66	F	Taux fixe à 0 %	0,000	658,15	0,00	0,00	0,00
57662	N	0,00	A-1	34 841,53	18,67	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 872,57	0,00	0,00	0,00
57664	N	0,00	A-1	28 800,00	19,37	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
57665	N	0,00	A-1	40 056,54	18,67	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 108,24	0,00	0,00	0,00
57666	N	0,00	A-1	19 643,88	18,75	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 033,89	0,00	0,00	0,00
57667	N	0,00	A-1	82 261,87	18,66	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 329,57	0,00	0,00	0,00
57774	N	0,00	A-1	56 430,00	18,67	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 970,00	0,00	0,00	0,00
57775	N	0,00	A-1	75 240,00	18,65	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 960,00	0,00	0,00	0,00
57778	N	0,00	A-1	42 956,20	19,46	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 147,81	0,00	0,00	0,00
57779	N	0,00	A-1	80 219,84	18,66	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 222,09	0,00	0,00	0,00
61124R	N	0,00	A-1	1 946 560,00	6,77	F	Taux fixe à 0 %	0,000	278 080,00	0,00	0,00	0,00
61213	N	0,00	A-1	49 320,00	7,47	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 165,00	0,00	0,00	0,00
72778	N	0,00	A-1	10 260,00	9,44	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 026,00	0,00	0,00	0,00
72779	N	0,00	A-1	38 475,00	9,44	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 847,50	0,00	0,00	0,00
84310	N	0,00	A-1	44 203,67	9,99	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 018,50	0,00	0,00	0,00
84311	N	0,00	A-1	89 673,65	10,34	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 152,15	0,00	0,00	0,00
85891	N	0,00	A-1	988,20	11,10	F	Taux fixe à 0 %	0,000	82,35	0,00	0,00	0,00
86278	N	0,00	A-1	57 212,22	12,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 400,94	0,00	0,00	0,00
86279	N	0,00	A-1	12 780,00	11,79	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 065,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
98350	N	0,00	A-1	14 985,85	18,25	F	Taux fixe à 0 %	0,000	788,72	0,00	0,00	0,00
98389	N	0,00	A-1	127 500,00	16,67	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 500,00	0,00	0,00	0,00
98395	N	0,00	A-1	81 685,46	18,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 299,23	0,00	0,00	0,00
98397	N	0,00	A-1	122 655,00	16,67	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 215,00	0,00	0,00	0,00
98398	N	0,00	A-1	44 880,00	16,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 640,00	0,00	0,00	0,00
98398ACS	N	0,00	A-1	26 400,00	0,77	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
98399	N	0,00	A-1	4 200,00	9,44	F	Taux fixe à 0 %	0,000	420,00	0,00	0,00	0,00
98399ACS	N	0,00	A-1	2 100,00	0,44	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 100,00	0,00	0,00	0,00
98455	N	0,00	A-1	35 000,00	19,42	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 750,00	0,00	0,00	0,00
98539	N	0,00	A-1	91 401,30	17,30	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 077,85	0,00	0,00	0,00
98540	N	0,00	A-1	42 969,45	18,54	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 261,55	0,00	0,00	0,00
98581	N	0,00	A-1	72 900,00	17,38	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 050,00	0,00	0,00	0,00
98582	N	0,00	A-1	14 400,00	17,99	F	Taux fixe à 0 %	0,000	800,00	0,00	0,00	0,00
98582ACS	N	0,00	A-1	8 000,00	0,99	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
98739	N	0,00	A-1	6 560,00	7,99	F	Taux fixe à 0 %	0,000	820,00	0,00	0,00	0,00
98739ACS	N	0,00	A-1	4 100,00	0,99	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
98740	N	0,00	A-1	27 600,00	19,19	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 380,00	0,00	0,00	0,00
98740ACS	N	0,00	A-1	13 800,00	0,19	F	Taux fixe à 0 %	0,000	13 800,00	0,00	0,00	0,00
98745	N	0,00	A-1	20 092,50	18,22	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 057,50	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		5 657 466,29		35 132 934,55					2 447 710,21	531 390,32	10 322,63	124 899,69

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
000411/MON192712EUR	SFIL CAFFIL	518 326,67	39 343,32	1	20,00		Taux fixe à 4.91 %	Taux fixe à 4.91 %	0,00	Taux fixe de 5,305 % si Euribor12M(postfixé)<à 5 % sinon Eur 12M(postfixé) +0	5,305	4 013,13	1 926,39	0,11
TOTAL (B)		518 326,67	39 343,32						0,00			4 013,13	1 926,39	0,11
Option d'échange (C)														
Emprunt obligataire 2005/FR0010257790	EMISSION OBLIGATAIRE	4 440 000,00	888 000,00	1	20,00		(Euribor 12M-Floor -0.03 sur Euribor 12M) + 0.03	(Euribor 12M-Floor -0.03 sur Euribor 12M) + 0.03	0,00	Taux fixe annulable à 3.44 % (exerçable à partir du 13/12/2009)	3,490	43 284,79	8 396,24	2,53
emprunt obligataire 2006/FR0010405712	EMISSION OBLIGATAIRE	1 550 000,00	387 500,00	1	20,00		(Euribor 12M-Floor -0.0295 sur Euribor 12M) + 0.0295	(Euribor 12M-Floor -0.0295 sur Euribor 12M) + 0.0295	0,00	Taux fixe annulable à 3.92 % (exerçable à partir du 15/12/2009)	3,972	17 088,75	0,00	1,10
TOTAL (C)		5 990 000,00	1 275 500,00						0,00			60 373,54	8 396,24	3,63
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		6 508 326,67	1 314 843,32						0,00			64 386,67	10 322,63	3,74

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	160	0	0	0	0	
	% de l'encours	96,28	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	33 818 091,23	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,11	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	39 343,32	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	3,63	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 275 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture										
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles		
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
Taux fixe (total)		0,00					0,00					0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		4 342 622,97					4 342 622,97					0,00	0,00	0,00
Swap 27 / 9929783M	000556-Con / MIN518515EUR	1 092 885,04	02/10/2028	NATIXIS	option	taux	1 092 885,04	01/10/2018	02/10/2028		0,00	0,00	0,00	0,00
swap 25A / 8840466M	000551A / 0421167344701	3 249 737,93	30/09/2027	NATIXIS	option	taux	3 249 737,93	30/12/2020	30/09/2027		0,00	0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		1 314 843,32					1 314 843,32					0,00	0,00	0,00
swap 04 / CANDF3945	000411 / MON192712EUR	39 343,32	03/01/2022	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	swap	taux	39 343,32	01/01/2008	03/01/2022	A	0,00	0,00	0,00	0,00
swap 10 / 830196M	Emprunt obligataire 2005 / FR0010257790	0,00	15/12/2025	NATIXIS	swap	taux	0,00	13/12/2006	15/12/2025	A	0,00	0,00	0,00	0,00
swap 17 / IRS1010616	Emprunt obligataire 2005 / FR0010257790	888 000,00	15/12/2025	NatWest Markets	swap	taux	888 000,00	13/12/2007	15/12/2025	A	0,00	0,00	0,00	0,00
swap 18 / IRS1010617	Emprunt obligataire 2006 / FR0010405712	387 500,00	15/12/2026	NatWest Markets	swap	taux	387 500,00	17/12/2007	15/12/2026	A	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		5 657 466,29					5 657 466,29					0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						49 731,45	0,00		
Swap 27 / 9929783M	000556-Con / MIN518515EUR	0.2375 + Cap 2.5 sur Euribor 3M	0,241	0 %	0,000	10 850,80	0,00	A-1	A-1
swap 25A / 8840466M	000551A / 0421167344701	0.208 + Cap 2.5 sur Euribor 3M	0,211	0 %	0,000	38 880,65	0,00	A-1	A-1
Taux complexe (total) (2)						1 467 095,24	365 180,12		
swap 04 / CANDF3945	000411 / MON192712EUR	Euribor 12M(Postfixé)-Floor à 5.305 activant à 5 sur Euribor 12M(Postfixé)	5,305	Taux fixe à 4.91 %	4,910	79 602,51	74 004,39	A-1	B-1
swap 10 / 830196M	Emprunt obligataire 2005 /FR0010257790	Euribor 12M + (-0.4675)	-0,946	Euribor 12M + 0.03	-0,441	20 015,55	226 225,57	A-1	A-1
swap 17 / IRS1010616	Emprunt obligataire 2005 /FR0010257790	Taux fixe annulable à 3.44 % (exerçable à partir du 13/12/2009)	3,490	Euribor 12M + (-0.4675)	-0,946	981 693,32	40 345,65	A-1	C-1
swap 18 / IRS1010617	Emprunt obligataire 2006 / FR0010405712	Taux fixe annulable à 3.92 % (exerçable à partir du 15/12/2009)	3,972	Euribor 12M + 0.0295	-0,441	385 783,86	24 604,51	A-1	C-1
Total						1 516 826,69	365 180,12		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	ASSAINISSEMENT EP	60	01/01/1969
L	AMENAGEMENTS TERRAINS NUS	50	01/01/1976
L	AMENAGEMENTS AUTRES TERRAINS	50	01/01/2009
L	BAT. ADMINISTRATIF	50	01/01/2009
L	ASSAINISSEMENT	60	01/01/2009
L	MATERIEL DE TRANSPORT	5	01/01/2009
L	MOBILIER	20	01/01/2009
L	AUTRES CONSTRUC.	50	01/01/2009
L	ASSAINISSEMENT 1 AN	1	01/01/2009
L	SUBV AGENCE EAU 20 A	20	01/01/2009
L	SUBV AGENCE EAU 50 A	50	01/01/2009
L	SUBV AGENCE EAU 60 A	60	01/01/2009
L	SUBV ETAT AUTRES	60	01/01/2009
L	SUBV ETAT AUTRES 10 A	10	01/01/2009
L	SUBVENTION AUTRES	10	01/01/2009
L	SUBVENTION REGION	10	01/01/2009
L	FRAIS INSERTION	5	01/01/2009
L	SUBV COMMUNES 10 A	10	01/01/2009
L	SUBV DEPARTEMENT	10	01/01/2009
L	INSTALLATION BATIMENT EXPLOITATION	20	01/01/2009
L	OUTILLAGE INDUSTRIEL	20	01/01/2009
L	MATERIEL SPECIFIQUE EAU	20	01/01/2009
L	MATERIEL SPECIFIQUE ASSAINISSEMENT	20	01/01/2009
L	ETUDES NON SUIVIES DE REALISATION	5	01/01/2009
L	BAT. EXPLOITATION	50	01/01/2009
L	MATERIEL INDUSTRIEL	20	01/01/2009
L	LOCATAIRE INSTAL BAT	10	01/01/2009
L	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	20	01/01/2009
L	AUTRES IMMOS CORP	5	01/01/2009
L	LICENCES BREVETS	2	18/02/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	27 600,00		414 000,00	441 600,00	0,00	441 600,00
Assurances	27 600,00	01/01/2008	414 000,00	441 600,00	0,00	441 600,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	27 600,00		414 000,00	441 600,00	0,00	441 600,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 581 600,00	I 2 581 600,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 448 100,00	2 448 100,00
1631	Emprunts obligataires	299 500,00	299 500,00
1641	Emprunts en euros	1 291 000,00	1 291 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	73 000,00	73 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	784 600,00	784 600,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		133 500,00	133 500,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	133 500,00	133 500,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 581 600,00	0,00	0,00	2 581 600,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		7 669 692,00	III 7 669 692,00
Ressources propres externes de l'année (a)		347 600,00	347 600,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2764	Créances sur personnes de droit privé	347 600,00	347 600,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		7 322 092,00	7 322 092,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	3 900,00	3 900,00
28121	Aménagement Terrains nus	760,00	760,00
28128	Aménagement Autres terrains	2 698 030,00	2 698 030,00
281311	Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	2 800,00	2 800,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	42 800,00	42 800,00
28155	Outillage industriel	45,00	45,00
281562	Service d'assainissement	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	342 300,00	342 300,00
28183	Matériel de bureau et informatique	980,00	980,00
28184	Mobilier	2 300,00	2 300,00
28188	Autres	53 600,00	53 600,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	4 174 577,00	4 174 577,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	7 669 692,00	0,00	0,00	0,00	7 669 692,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 581 600,00
Ressources propres disponibles	IV	7 669 692,00
Solde	V = IV – II (6)	5 088 092,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					2 276 037,01	1 461 518,85	121 793,24
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					2 276 037,01	1 461 518,85	121 793,24
2014	Indemnité de renégociation relative au refinancement du prêt MON276145EUR à la date du 01/10/2014	SFIL CAFFIL	19	A	1 591 415,61	1 005 104,57	83 758,72
2015	Indemnité de renégociation relative au refinancement du prêt MON276145EUR à la date du 01/10/2015	SFIL CAFFIL	18	A	684 621,40	456 414,28	38 034,52
TOTAL					2 276 037,01	1 461 518,85	121 793,24

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2017 - EAUXUSEES EAUX USEES	20 062 441,07	0,00	20 062 441,07	20 062 441,07	0,00	0,00
2020 - EAUXUSEES EAUX USEES	27 520 000,00	0,00	27 520 000,00	8 027 000,00	9 938 500,00	9 554 500,00
2017 - GARAGEASST GARAGE ASSAINISSEMENT	303 699,61	0,00	303 699,61	303 699,61	0,00	0,00
2020 - GARAGEASST GARAGE ASSAINISSEMENT	360 000,00	0,00	360 000,00	70 000,00	66 000,00	224 000,00
2020 - MATVEHASST MATERIELS ET VEHICULES LOURDS ASSAINISSEMENT	2 040 000,00	1 960 264,00	4 000 264,00	407 576,00	2 276 688,00	1 316 000,00
2017 - MATVEHASST MATERIELS ET VEHICULES LOURS ASST	1 864 723,28	0,00	1 864 723,28	1 864 723,28	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjt adm Pal 1CI	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Pal 1CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		84,00	0,00	84,00	83,60	0,00	83,60
Adjt tech	C	19,00	0,00	19,00	19,00	0,00	19,00
Adjt tech Pal 1CI	C	14,00	0,00	14,00	14,00	0,00	14,00
Adjt tech Pal 2CI	C	13,00	0,00	13,00	13,00	0,00	13,00
Agent maîtrise	C	15,00	0,00	15,00	14,60	0,00	14,60
Agent maîtrise Pal	C	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur Pal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien Pal 1CI	B	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Technicien Pal 2CI	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		90,00	0,00	90,00	87,60	2,00	89,60

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 10/04/2018 - CONCESSION TRAITEMENT EAUX USEES	SUEZ EAU DU DUNKERQUOIS	SUEZ EAU FRANCE - EAU DU DUNKERQUOIS	SA	1 520 000,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u> - SUBVENTION	AMICALE DU PERSONNEL CUD	AMICALE DU PERSONNEL DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE	ASSOCIATION	75 600,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

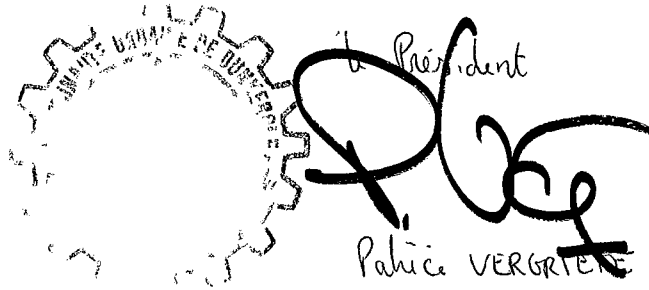
IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice 0 61
 Nombre de membres présents 0 56
 Nombre de suffrages exprimés 0 60

VOTES
 Pour 0 57
 Contre 0 2
 Abstentions 0 1

Date de convocation le 5 JAN 2022

Présenté par (1), le Président
 A le Dunkerque, le 12 JAN 2022
 (1),



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A, le Dunkerque, le 12 JAN 2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2), Communauté Urbaine de Dunkerque

VERGRIETE Patrice	
-------------------	--

le Président

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement maire président du conseil général
 (2) L'assemblée délibérante étant

REPUBLIQUE FRANÇAISE

: COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24590042800096

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : ORDURES MENAGERES (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	40
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	46
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	48
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	49

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	51
B3.1 - Etat des provisions constituées	52
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B8.1 - Subventions versées	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	54
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	55
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	58
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	59
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	60
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	61
D - Autres éléments d'information	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	63
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	64

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses		Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00	B1 0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	15 096 118,08	15 096 118,08
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	15 096 118,08	15 096 118,08
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	44 593 986,77	44 593 986,77
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	44 593 986,77	44 593 986,77
	TOTAL DU BUDGET (4)	59 690 104,85	59 690 104,85

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0.00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	1 433 798,08	1 433 798,08	1 433 798,08
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	2 794 870,00	2 794 870,00	2 794 870,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	3 674 450,00	3 674 450,00	3 674 450,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	7 938 118,08	7 938 118,08	7 938 118,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	7 058 000,00	7 058 000,00	7 058 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	7 058 000,00	7 058 000,00	7 058 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	14 996 118,08	14 996 118,08	14 996 118,08

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00

TOTAL	0,00	0,00	15 096 118,08	15 096 118,08	15 096 118,08
--------------	-------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 096 118,08
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	7 938 118,08	7 938 118,08	7 938 118,08
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	7 938 118,08	7 938 118,08	7 938 118,08
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	642 038,23	642 038,23	642 038,23
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	2 642 038,23	2 642 038,23	2 642 038,23
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	10 580 156,31	10 580 156,31	10 580 156,31

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		2 970 453,77	2 970 453,77	2 970 453,77
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		1 445 508,00	1 445 508,00	1 445 508,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		4 515 961,77	4 515 961,77	4 515 961,77

TOTAL	0,00	0,00	15 096 118,08	15 096 118,08	15 096 118,08
--------------	-------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 096 118,08
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	4 415 961,77
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	24 230 805,00	24 230 805,00	24 230 805,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	12 773 942,00	12 773 942,00	12 773 942,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	355 594,00	355 594,00	355 594,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	37 360 341,00	37 360 341,00	37 360 341,00
66	Charges financières	0,00	0,00	2 773 184,00	2 773 184,00	2 773 184,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		41 500,00	41 500,00	41 500,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		0,00	0,00	40 178 025,00	40 178 025,00	40 178 025,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		2 970 453,77	2 970 453,77	2 970 453,77
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		1 445 508,00	1 445 508,00	1 445 508,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		4 415 961,77	4 415 961,77	4 415 961,77

TOTAL	0,00	0,00	44 593 986,77	44 593 986,77	44 593 986,77
--------------	-------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	44 593 986,77
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	4 875 948,00	4 875 948,00	4 875 948,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	29 500 000,00	29 500 000,00	29 500 000,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	9 935 438,77	9 935 438,77	9 935 438,77
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	44 336 386,77	44 336 386,77	44 336 386,77
76	Produits financiers	0,00	0,00	257 600,00	257 600,00	257 600,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	44 593 986,77	44 593 986,77	44 593 986,77

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	0,00	0,00	44 593 986,77	44 593 986,77	44 593 986,77
--------------	-------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	44 593 986,77
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	4 415 961,77
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	7 058 000,00	0,00	7 058 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	1 433 798,08	0,00	1 433 798,08
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	35 000,00	0,00	35 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	2 794 870,00	0,00	2 794 870,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	3 674 450,00	100 000,00	3 774 450,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		14 996 118,08	100 000,00	15 096 118,08

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 096 118,08
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	24 230 805,00		24 230 805,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	12 773 942,00		12 773 942,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	355 594,00	0,00	355 594,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	2 773 184,00	0,00	2 773 184,00
67	Charges spécifiques (9)	3 000,00	0,00	3 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	41 500,00	1 445 508,00	1 487 008,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 970 453,77	2 970 453,77
Dépenses de fonctionnement – Total		40 178 025,00	4 415 961,77	44 593 986,77

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	44 593 986,77
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	642 038,23	0,00	642 038,23
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	9 938 118,08	0,00	9 938 118,08
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	100 000,00	100 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 445 508,00	1 445 508,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		2 970 453,77	2 970 453,77
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		10 580 156,31	4 515 961,77	15 096 118,08

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 096 118,08
---	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	25 000,00		25 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 875 948,00		4 875 948,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	29 500 000,00		29 500 000,00
74	Dotations et participations (8)	9 935 438,77		9 935 438,77
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	257 600,00	0,00	257 600,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		44 593 986,77	0,00	44 593 986,77

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			44 593 986,77

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	15 096 118,08	15 096 118,08	0,00	0,00	15 096 118,08
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	1 433 798,08	1 433 798,08	0,00	0,00	1 433 798,08
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	2 794 870,00	2 794 870,00	0,00	0,00	2 794 870,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	3 674 450,00	3 674 450,00	0,00	0,00	3 674 450,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	7 938 118,08	7 938 118,08	0,00	0,00	7 938 118,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		7 058 000,00	7 058 000,00		7 058 000,00	7 058 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	7 058 000,00	7 058 000,00	0,00	0,00	7 058 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	14 996 118,08	14 996 118,08	0,00	0,00	14 996 118,08
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	15 096 118,08
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	15 096 118,08	15 096 118,08	15 096 118,08
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	7 938 118,08	7 938 118,08	7 938 118,08
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	7 938 118,08	7 938 118,08	7 938 118,08
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	642 038,23	642 038,23	642 038,23
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	2 642 038,23	2 642 038,23	2 642 038,23
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	10 580 156,31	10 580 156,31	10 580 156,31
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		2 970 453,77	2 970 453,77	2 970 453,77
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		1 445 508,00	1 445 508,00	1 445 508,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre		0,00		4 515 961,77	4 515 961,77	4 515 961,77

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	15 096 118,08
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	15 096 118,08	15 096 118,08	0,00	0,00	15 096 118,08
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	1 433 798,08	1 433 798,08	0,00	0,00	1 433 798,08
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	1 327 800,00	1 327 800,00	65 000,00	1 262 800,00	1 327 800,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	95 998,08	95 998,08	0,00	95 998,08	95 998,08
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	2 794 870,00	2 794 870,00	0,00	0,00	2 794 870,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	0,00	1 470 000,00	1 470 000,00	825 000,00	645 000,00	1 470 000,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	1 102 200,00	1 102 200,00	852 200,00	250 000,00	1 102 200,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	202 670,00	202 670,00	0,00	202 670,00	202 670,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	3 674 450,00	3 674 450,00	0,00	0,00	3 674 450,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	3 374 450,00	3 374 450,00	3 374 450,00	0,00	3 374 450,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	50 000,00	250 000,00	300 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	7 938 118,08	7 938 118,08	0,00	0,00	7 938 118,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	7 058 000,00	7 058 000,00	0,00	7 058 000,00	7 058 000,00
16318	Autres emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00	173 000,00	173 000,00	0,00	173 000,00	173 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	4 734 000,00	4 734 000,00	0,00	4 734 000,00	4 734 000,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00	151 000,00	151 000,00	0,00	151 000,00	151 000,00

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ORDURES MENAGERES - BP - 2022

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
166	Refinancement de dette	0,00	0,00		2 000 000,00	2 000 000,00		2 000 000,00	2 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	7 058 000,00	7 058 000,00	0,00	0,00	7 058 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	14 996 118,08	14 996 118,08	0,00	0,00	14 996 118,08
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
2313	Constructions	0,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	15 096 118,08	15 096 118,08	15 096 118,08
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	7 938 118,08	7 938 118,08	7 938 118,08
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	7 938 118,08	7 938 118,08	7 938 118,08
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	7 938 118,08	7 938 118,08	7 938 118,08
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	642 038,23	642 038,23	642 038,23
10222	FCTVA	0,00	0,00	642 038,23	642 038,23	642 038,23
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	2 642 038,23	2 642 038,23	2 642 038,23
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	10 580 156,31	10 580 156,31	10 580 156,31
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	2 970 453,77	2 970 453,77	2 970 453,77
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	1 445 508,00	1 445 508,00	1 445 508,00
28031	Frais d'études	0,00	0,00	3 195,00	3 195,00	3 195,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00	3 586,00	3 586,00	3 586,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
28152	Installations de voirie	0,00	0,00	883,00	883,00	883,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	579 800,00	579 800,00	579 800,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	0,00	5 070,00	5 070,00	5 070,00
281828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	847 350,00	847 350,00	847 350,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	164,00	164,00	164,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	3 460,00	3 460,00	3 460,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	4 515 961,77	4 515 961,77	4 515 961,77

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	44 593 986,77	44 593 986,77	0,00	0,00	44 593 986,77
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	24 230 805,00	24 230 805,00	0,00	0,00	24 230 805,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		12 773 942,00	12 773 942,00		12 773 942,00	12 773 942,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	355 594,00	355 594,00	0,00	0,00	355 594,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	0,00	37 360 341,00	37 360 341,00	0,00	0,00	37 360 341,00
66	Charges financières	0,00	0,00		2 773 184,00	2 773 184,00		2 773 184,00	2 773 184,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			41 500,00	41 500,00		41 500,00	41 500,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	2 817 684,00	2 817 684,00		2 817 684,00	2 817 684,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	40 178 025,00	40 178 025,00	0,00	0,00	40 178 025,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			2 970 453,77	2 970 453,77		2 970 453,77	2 970 453,77
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			1 445 508,00	1 445 508,00		1 445 508,00	1 445 508,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			4 415 961,77	4 415 961,77		4 415 961,77	4 415 961,77

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	44 593 986,77
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	44 593 986,77	44 593 986,77	44 593 986,77
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	4 875 948,00	4 875 948,00	4 875 948,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	29 500 000,00	29 500 000,00	29 500 000,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	9 935 438,77	9 935 438,77	9 935 438,77
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	44 336 386,77	44 336 386,77	44 336 386,77
76	Produits financiers	0,00	0,00	257 600,00	257 600,00	257 600,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	257 600,00	257 600,00	257 600,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	44 593 986,77	44 593 986,77	44 593 986,77
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	44 593 986,77
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	44 593 986,77	44 593 986,77	0,00	0,00	44 593 986,77
011	Charges à caractère général (4)	0,00	0,00	0,00	24 230 805,00	24 230 805,00	0,00	0,00	24 230 805,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00		75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00
60622	Carburants	0,00	0,00		748 650,00	748 650,00	0,00	748 650,00	748 650,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00		37 830,00	37 830,00	0,00	37 830,00	37 830,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00		261 265,00	261 265,00	0,00	261 265,00	261 265,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00		117 000,00	117 000,00	0,00	117 000,00	117 000,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00		2 113 600,00	2 113 600,00	0,00	2 113 600,00	2 113 600,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00		18 553 550,00	18 553 550,00	0,00	18 553 550,00	18 553 550,00
61228	Autres	0,00	0,00		38 000,00	38 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00		135 000,00	135 000,00	0,00	135 000,00	135 000,00
61358	Autres	0,00	0,00		324 320,00	324 320,00	0,00	324 320,00	324 320,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00		4 340,00	4 340,00	0,00	4 340,00	4 340,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00		24 530,00	24 530,00	0,00	24 530,00	24 530,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00		302 000,00	302 000,00	0,00	302 000,00	302 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00		110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00
6156	Maintenance	0,00	0,00		114 585,00	114 585,00	0,00	114 585,00	114 585,00
6161	Multirisques	0,00	0,00		80 650,00	80 650,00	0,00	80 650,00	80 650,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00		210 280,00	210 280,00	0,00	210 280,00	210 280,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00		66 584,00	66 584,00	0,00	66 584,00	66 584,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00		44 840,00	44 840,00	0,00	44 840,00	44 840,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00		195 774,00	195 774,00	0,00	195 774,00	195 774,00
6238	Divers	0,00	0,00		16 724,00	16 724,00	0,00	16 724,00	16 724,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00		1 660,00	1 660,00	0,00	1 660,00	1 660,00
6255	Frais de déménagement	0,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00		48 243,00	48 243,00	0,00	48 243,00	48 243,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00		1 900,00	1 900,00	0,00	1 900,00	1 900,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00		73 000,00	73 000,00	0,00	73 000,00	73 000,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00		476 700,00	476 700,00	0,00	476 700,00	476 700,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ORDURES MENAGERES - BP - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00		19 980,00	19 980,00	0,00	19 980,00	19 980,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		12 773 942,00	12 773 942,00		12 773 942,00	12 773 942,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		23 097,00	23 097,00		23 097,00	23 097,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00		96 999,00	96 999,00		96 999,00	96 999,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00		31 293,00	31 293,00		31 293,00	31 293,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00		62 478,00	62 478,00		62 478,00	62 478,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00		7 374 292,00	7 374 292,00		7 374 292,00	7 374 292,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		192 034,00	192 034,00		192 034,00	192 034,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00		946 068,00	946 068,00		946 068,00	946 068,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00		898 269,00	898 269,00		898 269,00	898 269,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00		1 041 149,00	1 041 149,00		1 041 149,00	1 041 149,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00		1 822 347,00	1 822 347,00		1 822 347,00	1 822 347,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00		29 416,00	29 416,00		29 416,00	29 416,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00		148 000,00	148 000,00		148 000,00	148 000,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	0,00		17 000,00	17 000,00		17 000,00	17 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	355 594,00	355 594,00	0,00	0,00	355 594,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00		222 183,00	222 183,00	0,00	222 183,00	222 183,00
65811	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	0,00		102 000,00	102 000,00	0,00	102 000,00	102 000,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
65888	Autres	0,00	0,00		1 411,00	1 411,00	0,00	1 411,00	1 411,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	0,00	37 360 341,00	37 360 341,00	0,00	0,00	37 360 341,00
66	Charges financières	0,00	0,00		2 773 184,00	2 773 184,00		2 773 184,00	2 773 184,00

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ORDURES MENAGERES - BP - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00		2 504 000,00	2 504 000,00		2 504 000,00	2 504 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		-28 816,00	-28 816,00		-28 816,00	-28 816,00
6688	Autres	0,00	0,00		298 000,00	298 000,00		298 000,00	298 000,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			41 500,00	41 500,00		41 500,00	41 500,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	0,00			41 500,00	41 500,00		41 500,00	41 500,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	2 817 684,00	2 817 684,00		2 817 684,00	2 817 684,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	40 178 025,00	40 178 025,00	0,00	0,00	40 178 025,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			2 970 453,77	2 970 453,77		2 970 453,77	2 970 453,77
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			1 445 508,00	1 445 508,00		1 445 508,00	1 445 508,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	0,00			1 445 508,00	1 445 508,00		1 445 508,00	1 445 508,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			4 415 961,77	4 415 961,77		4 415 961,77	4 415 961,77

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	-28 816,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-28 816,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	44 593 986,77	44 593 986,77	44 593 986,77
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	4 875 948,00	4 875 948,00	4 875 948,00
7013	Ventes de produits résiduels	0,00	0,00	2 041 000,00	2 041 000,00	2 041 000,00
7018	Autres ventes de produits finis	0,00	0,00	2 060 948,00	2 060 948,00	2 060 948,00
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	0,00	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	0,00	0,00	290 000,00	290 000,00	290 000,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	29 500 000,00	29 500 000,00	29 500 000,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	0,00	0,00	29 500 000,00	29 500 000,00	29 500 000,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	9 935 438,77	9 935 438,77	9 935 438,77
744	FCTVA	0,00	0,00	5 766,40	5 766,40	5 766,40
74751	Participation GFP de rattachement	0,00	0,00	6 705 672,37	6 705 672,37	6 705 672,37
74788	Autres	0,00	0,00	3 224 000,00	3 224 000,00	3 224 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	44 336 386,77	44 336 386,77	44 336 386,77
76	Produits financiers	0,00	0,00	257 600,00	257 600,00	257 600,00
7688	Autres	0,00	0,00	257 600,00	257 600,00	257 600,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	44 593 986,77	44 593 986,77	44 593 986,77
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00

Montant net	0,00
-------------	------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					3 460 000,00									
Emprunt obligataire 2005	EMISSION OBLIGATAIRE	13/12/2005	13/12/2005	13/12/2006	2 000 000,00	V	(Euribor 12M-Floor -0.03 sur Euribor 12M) + 0.03	2,776	2,816	EUR	A	C	O	A-1
emprunt obligataire 2006	EMISSION OBLIGATAIRE	15/12/2006	15/12/2006	17/12/2007	1 460 000,00	V	(Euribor 12M-Floor -0.0295 sur Euribor 12M) + 0.0295	3,930	3,988	EUR	A	C	O	A-1
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					133 187 801,15									
1641 Emprunts en euros (total)					128 757 801,15									
000-524-cvcevo	Agence France Locale	01/07/2008	01/07/2008	01/10/2008	13 000 000,00	C	Taux fixe annuable à 4.26 % (date d'exercice 01/07/2013)	4,260	4,393	EUR	T	C	O	A-1
000411/MON192712EUR	SFIL CAFFIL	01/01/2002	01/01/2002	01/01/2003	5 245 770,78	F	Taux fixe à 4.91 %	4,910	4,910	EUR	A	P	O	A-1
000417/7113993	CAISSE D'EPARGNE	25/10/2000	25/03/2000	25/03/2001	914 694,10	F	Taux fixe à 6.1 %	6,100	6,100	FRF	A	P	O	A-1
000431/MON208742EUR	SFIL CAFFIL	01/04/2003	01/04/2003	01/04/2004	3 076 000,00	F	Taux fixe à 4.57 %	4,570	4,637	EUR	A	P	O	A-1
000492/99139413373	CREDIT AGRICOLE	02/08/2004	02/08/2004	02/08/2007	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4.83 %	4,830	4,900	EUR	A	C	O	A-1
000507CVO/142104616	CREDIT AGRICOLE	15/11/2006	15/11/2006	15/11/2007	3 000 000,00	F	Taux fixe à 4.065 %	4,065	4,065	EUR	A	C	O	A-1
000508CVE/142104624	CREDIT AGRICOLE	15/11/2006	15/11/2006	15/11/2008	7 000 000,00	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	4,070	EUR	A	C	O	A-1
000510/00778090492J	CREDIT FONCIER DE FRANCE	01/10/2007	01/10/2007	30/06/2008	10 000 000,00	C	Taux fixe annuable à 3.97 % (exerçable à partir du 30/06/2010)	3,970	4,028	EUR	A	C	O	C-1
000513 Refi 2/MIS504964EUR	SFIL CAFFIL	10/09/2015	01/10/2015	01/10/2016	355 065,07	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	3,399	EUR	A	X	O	A-1
000513 Refi/MIS501023EUR	SFIL CAFFIL	18/09/2014	01/10/2014	01/10/2015	1 214 323,67	F	Taux fixe à 4.13 %	4,130	4,190	EUR	A	X	O	A-1
000514/MIN249596EUR	SFIL CAFFIL	05/07/2007	05/07/2007	01/04/2008	670 000,00	V	(EONIA(Postfixé)-Floor -0.004 sur EONIA(Postfixé)) + 0.004	4,054	4,223	EUR	T	P	O	A-1
000515/MIN249859EUR	SFIL CAFFIL	14/12/2007	14/12/2007	01/01/2009	10 000 000,00	F	Taux fixe à 4.877 %	4,877	4,948	EUR	A	P	O	A-1
000518/99143450666	CREDIT AGRICOLE	17/12/2007	17/12/2007	15/12/2008	10 000 000,00	F	Taux fixe à 4.57 %	4,570	4,637	EUR	A	C	O	A-1
000533/MIN267233EUR	SFIL CAFFIL	10/12/2009	10/12/2009	01/10/2010	2 900 000,00	V	EONIA(Postfixé) + 0.76	1,170	1,130	EUR	T	P	O	A-1
000534A/20100024	CAISSE D'EPARGNE	11/03/2010	14/10/2020	14/01/2021	1 900 000,00	F	Taux fixe à 0.8 %	0,800	0,802	EUR	T	P	O	A-1
000537/MON276847EUR	CAISSE CENTRALE DE CREDIT COOPERATIF	25/11/2011	23/12/2011	01/01/2013	2 100 000,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1
000550/MIS504964EUR	SFIL CAFFIL	10/09/2015	01/10/2015	01/10/2016	2 100 000,00	F	Taux fixe à 2.58 %	2,580	2,618	EUR	A	P	O	A-1

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ORDURES MENAGERES - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
000551A/0421167344701	ARKEA	25/11/2015	30/12/2020	30/03/2021	2 029 985,33	V	(Euribor 3M + 0.8)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,800	0,814	EUR	T	P	O	A-1
000555/20160132	CAISSE D'EPARGNE	19/12/2016	19/12/2017	15/12/2017	130 000,00	V	(Euribor 3M + 0.78)-Floor -0.78 sur Euribor 3M	0,464	0,472	EUR	T	P	O	A-1
000556/MIN518515EUR	SFIL CAFFIL	19/12/2016	30/08/2017	01/01/2018	1 100 000,00	V	(Euribor 3M + 0.61)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,610	0,620	EUR	T	P	O	A-1
000558/MIN522287EUR	SFIL CAFFIL	18/12/2017	29/06/2018	01/10/2018	1 500 000,00	F	Taux fixe à 0.32 %	0,320	0,320	EUR	T	P	O	A-1
000568/MIN528521EUR	SFIL CAFFIL	20/12/2018	31/05/2019	01/09/2019	3 200 000,00	V	(Euribor 3M + 0.47)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,470	0,478	EUR	T	P	O	A-1
000573/MIN533106EUR	SFIL CAFFIL	03/09/2019	31/03/2020	01/07/2020	3 016 000,00	F	Taux fixe à 0.58 %	0,580	0,590	EUR	T	P	O	A-1
000576/MIN534174EUR	SFIL CAFFIL	04/12/2019	31/07/2020	01/11/2020	100 000,00	F	Taux fixe à 1.05 %	1,050	1,070	EUR	T	P	O	A-1
000579/19363	CAISSE D'EPARGNE	11/12/2019	25/11/2020	28/02/2021	1 000 000,00	F	Taux fixe à 0.87 %	0,870	0,873	EUR	T	P	O	A-1
000584C/MIN538521EUR	BANQUE POSTALE	16/12/2020	01/07/2021	01/10/2021	5 500 000,00	F	Taux fixe à 0.71 %	0,710	0,722	EUR	T	P	O	A-1
519/5-173795A	CREDIT FONCIER DE FRANCE	31/03/2008	31/03/2008	30/06/2008	10 000 000,00	V	(TAG 3M(Postfixé)-Floor -0.0925 sur TAG 3M(Postfixé)) + 0.0925	4,187	4,253	EUR	T	C	O	A-1
526-refi/18286	SOCIETE GENERALE	07/05/2010	15/09/2010	15/12/2010	12 757 844,12	F	Taux fixe à 3.83 %	3,830	3,943	EUR	T	P	O	A-1
542/MIN510475EUR	SFIL CAFFIL	16/12/2013	31/12/2013	01/07/2015	1 900 000,00	V	EONIA(Postfixé) + 1.61	1,838	1,865	EUR	A	P	O	A-1
543/MIN510474EUR	SFIL CAFFIL	16/12/2013	30/12/2013	01/10/2015	110 000,00	V	EONIA(Postfixé) + 1.61	1,838	1,865	EUR	A	P	O	A-1
EMPRUNT D'EQUILIBRE BP2022	XXXXXXX		01/03/2022	01/06/2022	7 938 118,08	F	Taux fixe à 1.2 %	1,200	1,223	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					4 430 000,00									
547/CO8380	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	20/12/2014	10/09/2015	10/12/2015	2 210 000,00	V	(Euribor 3M + 1)-Floor 0 sur Euribor 3M	1,000	1,018	EUR	T	C	O	A-1
552/CO8874A	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	11/12/2015	15/12/2020	15/03/2021	2 220 000,00	V	(Euribor 3M + 0.78)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,780	0,794	EUR	T	P	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ORDURES MENAGERES - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					136 647 801,15									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		765 000,00		765 000,00					173 000,00	35 594,15	3 782,09	1 069,65
Emprunt obligataire 2005	O	400 000,00	C-1	400 000,00	3,95	C	Taux fixe annulable à 3.44 % (exerçable à partir du 13/12/2009)	3,490	100 000,00	19 497,65	3 782,09	543,94
emprunt obligataire 2006	O	365 000,00	C-1	365 000,00	4,96	C	Taux fixe annulable à 3.92 % (exerçable à partir du 15/12/2009)	3,972	73 000,00	16 096,50	0,00	525,71
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		8 529 870,41		77 001 206,45					4 883 908,49	2 736 017,15	253 816,46	787 795,53
1641 Emprunts en euros (total)		8 529 870,41		73 301 802,34					4 733 467,81	2 703 285,50	253 816,46	786 352,11
000-524-cvecvo	N	0,00	A-1	6 560 747,51	13,25	F	Taux fixe à 4.26 %	4,393	485 981,32	275 491,05	0,00	65 399,13
000411/MON192712EUR	O	398 177,50	B-1	398 177,50	0,00	C	Taux fixe de 5,305 % si Euribor12M(postfixé)<à 5 % sinon Eur 12M(postfixé) +0	5,305	398 177,50	40 615,16	19 496,21	0,00
000417/7113993	N	0,00	A-1	173 513,54	3,23	F	Taux fixe à 6.1 %	6,100	39 604,91	10 584,33	0,00	6 239,77
000431/MON208742EUR	N	0,00	A-1	1 729 233,21	11,25	F	Taux fixe à 4.57 %	4,637	111 372,60	80 123,54	0,00	56 014,11
000492/99139413373	N	0,00	A-1	2 321 428,55	12,59	F	Taux fixe à 4.83 %	4,900	178 571,43	113 682,29	0,00	43 140,97
000507CVO/142104616	O	1 500 000,00	A-1	1 500 000,00	14,87	F	Taux fixe à 3.4875 %	3,488	100 000,00	113 287,50	60 975,00	6 103,13
000508CVE/142104624	O	3 620 689,66	A-1	3 620 689,66	14,87	F	Euribor 12M + (-0.236) Taux fixe à 3.455 %	3,455	241 379,31	298 440,08	173 345,25	14 594,40
000510/00778090492J	N	0,00	C-1	5 333 333,38	15,50	C	Taux fixe annulable à 3.97 % (exerçable à partir du 30/06/2010)	4,028	333 333,33	214 674,08	0,00	100 628,48
000513 Refi 2/MIS504964EUR	N	0,00	A-1	252 201,32	11,75	F	Taux fixe à 3.35 %	3,399	20 424,16	8 566,09	0,00	1 946,23
000513 Refi/MIS501023EUR	N	0,00	A-1	822 784,11	11,75	F	Taux fixe à 4.13 %	4,190	68 203,00	34 452,94	0,00	7 811,49
000514/MIN249596EUR	O	72 613,44	B-1	72 613,44	1,00	C	Taux fixe 2.79% à barrière 6% sur Euribor 3M(Postfixé)	2,861	57 795,72	1 730,22	0,00	120,83
000515/MIN249859EUR	N	0,00	A-1	7 333 941,95	16,00	F	Taux fixe à 4.877 %	4,948	283 817,25	362 644,08	0,00	347 641,70
000518/99143450666	N	0,00	A-1	5 333 333,38	15,96	F	Taux fixe à 4.57 %	4,637	333 333,33	247 118,52	0,00	9 653,07

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ORDURES MENAGERES - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
000533/MIN267233EUR	N	0,00	A-1	756 500,68	3,50	V	(Euribor 3M-Floor -0.49 sur Euribor 3M) + 0.49	0,000	200 415,82	0,00	0,00	0,00
000534A/20100024	N	0,00	A-1	1 066 246,23	9,04	F	Taux fixe à 0.8 %	0,802	111 506,62	8 196,01	0,00	1 612,45
000537/MON276847EUR	N	0,00	A-1	1 008 933,15	5,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	150 170,57	45 502,89	0,00	38 622,61
000550/MIS504964EUR	N	0,00	A-1	1 438 045,98	8,75	F	Taux fixe à 2.58 %	2,618	130 416,51	37 616,88	0,00	8 456,34
000551A/0421167344701	O	1 936 578,52	A-1	1 936 578,50	14,00	V	(Euribor 3M + 0.8)-Floor 0 sur Euribor 3M + 0.208% (Cap 2.5 sur Euribor 3M)	0,211	98 165,47	19 418,50	0,00	0,00
000555/20160132	N	0,00	A-1	112 034,54	15,71	V	(Euribor 3M + 0.78)-Floor -0.78 sur Euribor 3M	0,244	4 807,68	279,02	0,00	12,48
000556/MIN518515EUR	O	1 001 811,29	A-1	1 001 811,29	20,75	V	(Euribor 3M + 0.61)-Floor 0 sur Euribor 3M + 0.2375% (Cap 2.5 sur Euribor 3M)	0,241	27 751,21	8 532,73	0,00	2 073,21
000558/MIN522287EUR	N	0,00	A-1	1 393 279,43	21,50	V	(Euribor 3M + 0.41)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,417	36 458,22	5 735,49	0,00	1 405,85
000568/MIN528521EUR	N	0,00	A-1	3 028 178,20	22,42	V	(Euribor 3M + 0.47)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,478	74 932,27	14 297,24	0,00	1 118,13
000573/MIN533106EUR	N	0,00	A-1	2 948 158,95	28,25	F	Taux fixe à 0.58 %	0,590	48 119,45	17 231,70	0,00	4 250,74
000576/MIN534174EUR	N	0,00	A-1	98 137,26	28,58	F	Taux fixe à 1.05 %	1,070	1 575,77	1 038,50	0,00	169,86
000579/19363	N	0,00	A-1	979 319,13	23,91	F	Taux fixe à 0.87 %	0,873	21 734,46	8 449,91	0,00	710,03
000584C/MIN538521EUR	N	0,00	A-1	5 480 015,77	29,50	F	Taux fixe à 0.71 %	0,722	132 965,76	63 249,77	0,00	15 615,32
519/5-173795A	N	0,00	A-1	5 416 666,85	16,25	F	Taux fixe à 3.81 %	3,865	333 333,32	201 612,50	0,00	0,00
526-refi/18286	N	0,00	A-1	9 670 831,98	16,96	F	Taux fixe à 3.83 %	3,943	369 062,68	370 184,91	0,00	14 844,07
542/MIN510475EUR	N	0,00	A-1	1 432 152,74	12,50	V	Euribor 12M + 1.22	0,751	80 853,28	10 745,12	0,00	5 498,80
543/MIN510474EUR	N	0,00	A-1	82 914,11	12,75	V	Euribor 12M + 1.22	0,749	4 680,98	620,77	0,00	162,39
EMPRUNT D'EQUILIBRE BP2022	N	0,00	A-1	0,00	25,00	F	Taux fixe à 1.2 %	0,000	254 523,88	89 163,68	0,00	32 506,52
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		3 699 404,11					150 440,68	32 731,65	0,00	1 443,42
547/CO8380	N	0,00	A-1	1 748 015,80	13,69	V	(Euribor 3M + 1)-Floor 0 sur Euribor 3M	1,018	90 844,65	17 474,80	0,00	828,59

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ORDURES MENAGERES - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
552/CO8874A	N	0,00	A-1	1 951 388,31	19,71	V	(Euribor 3M + 0.78)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,794	59 596,03	15 256,85	0,00	614,83
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		9 294 870,41		77 766 206,45					5 056 908,49	2 771 611,30	257 598,55	788 865,18

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
000411/MON192712EUR	SFIL CAFFIL	5 245 770,78	398 177,50	1	20,00		Taux fixe à 4.91 %	Taux fixe à 4.91 %	0,00	Taux fixe de 5,305 % si Euribor12M(postfixé)<à 5 % sinon Eur 12M(postfixé) +0	5,305	40 615,16	19 496,21	0,51
000514/MIN249596EUR	SFIL CAFFIL	670 000,00	72 613,44	1	15,00		(EONIA(Postfixé)-Floor -0.004 sur EONIA(Postfixé)) + 0.004	(EONIA(Postfixé)-Floor -0.004 sur EONIA(Postfixé)) + 0.004	0,00	Taux fixe 2.79% à barrière 6% sur Euribor 3M(Postfixé)	2,861	1 730,22	0,00	0,09
TOTAL (B)		5 915 770,78	470 790,94						0,00			42 345,38	19 496,21	0,60
Option d'échange (C)														
000510/00778090492J	CREDIT FONCIER DE FRANCE	10 000 000,00	5 333 333,38	1	30,00		Taux fixe annuable à 3.97 % (exerçable à partir du 30/06/2010)	Taux fixe annuable à 3.97 % (exerçable à partir du 30/06/2010)	0,00	Taux fixe annuable à 3.97 % (exerçable à partir du 30/06/2010)	4,028	214 674,08	0,00	6,86
Emprunt obligataire 2005	EMISSION OBLIGATAIRE	2 000 000,00	400 000,00	1	20,00		(Euribor 12M-Floor -0.03 sur Euribor 12M) + 0.03	(Euribor 12M-Floor -0.03 sur Euribor 12M) + 0.03	0,00	Taux fixe annuable à 3.44 % (exerçable à partir du 13/12/2009)	3,490	19 497,65	3 782,09	0,51
emprunt obligataire 2006	EMISSION OBLIGATAIRE	1 460 000,00	365 000,00	1	20,00		(Euribor 12M-Floor -0.0295 sur Euribor 12M) + 0.0295	(Euribor 12M-Floor -0.0295 sur Euribor 12M) + 0.0295	0,00	Taux fixe annuable à 3.92 % (exerçable à partir du 15/12/2009)	3,972	16 096,50	0,00	0,47
TOTAL (C)		13 460 000,00	6 098 333,38						0,00			250 268,23	3 782,09	7,84
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		19 375 770,78	6 569 124,32						0,00			292 613,61	23 278,30	8,45

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	30	0	0	0	0	
	% de l'encours	91,57	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	71 197 082,13	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,60	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	470 790,94	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	7,84	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 098 333,38	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		5 120 689,66					5 120 689,66				0,00	0,00	0,00
swap 14 / 2517724M	000507CVO / 142104616	1 500 000,00	17/11/2036	NATIXIS	swap	taux	1 500 000,00	15/11/2007	17/11/2036	A	0,00	0,00	0,00
swap 15 / 1180424N	000508CVE / 142104624	0,00	17/11/2036	NATIXIS	swap	taux	0,00	15/11/2007	17/11/2036	A	0,00	0,00	0,00
swap 24 / IRS1040741	000508CVE / 142104624	3 620 689,66	17/11/2036	Natwest Markets	swap	taux	3 620 689,66	15/11/2010	17/11/2036	A	0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		2 938 389,81					2 938 389,81				0,00	0,00	0,00
Swap 27 / 9929783M	000556-Consolidation /MIN518515EUR	1 001 811,29	02/10/2028	NATIXIS	option	taux	1 001 811,29	01/10/2018	02/10/2028		0,00	0,00	0,00
swap 25A /8840466M	000551A / 0421167344701	1 936 578,52	30/09/2027	NATIXIS	option	taux	1 936 578,52	30/12/2020	30/09/2027		0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		1 235 790,94					1 235 790,94				0,00	0,00	0,00
swap 04 / CANDF3945	000411 / MON192712EUR	398 177,50	03/01/2022	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	swap	taux	398 177,50	01/01/2008	03/01/2022	A	0,00	0,00	0,00
swap 10 / 830196M	Emprunt obligataire 2005 / FR0010257790	0,00	15/12/2025	NATIXIS	swap	taux	0,00	13/12/2006	15/12/2025	A	0,00	0,00	0,00
swap 17 / IRS1010616	Emprunt obligataire 2005 / FR0010257790	400 000,00	15/12/2025	Natwest Markets	swap	taux	400 000,00	13/12/2007	15/12/2025	A	0,00	0,00	0,00
swap 18 / IRS1010617	emprunt obligataire 2006 / FR0010405712	365 000,00	15/12/2026	Natwest Markets	swap	taux	365 000,00	17/12/2007	15/12/2026	A	0,00	0,00	0,00
swap 22 / CANDF2218	000514 / MIN249596EUR	72 613,44	02/01/2023	CREDIT AGRICOLE	swap	taux	72 613,44	01/10/2009	02/01/2023		0,00	0,00	0,00
Total		9 294 870,41					9 294 870,41				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						2 587 866,84	3 385 759,25		
swap 14 / 2517724M	000507CVO / 142104616	Taux fixe à 3.4875 %	3,488	Taux fixe à 4.065 %	4,065	596 401,26	823 465,70	A-1	A-1
swap 15 / 1180424N	000508CVE / 142104624	Euribor 12M + (-0.236)	-0,718	Taux fixe à 4.07 %	4,070	20 203,50	2 542 016,70	A-1	A-1
swap 24 / IRS1040741	000508CVE / 142104624	Taux fixe à 3.455 %	3,455	Euribor 12M + (-0.236)	-0,718	1 971 262,08	20 276,85	A-1	A-1
Taux variable simple (total)						33 116,24	0,00		
Swap 27 / 9929783M	000556-Consolidation /MIN518515EUR	0.2375 + Cap 2.5 sur Euribor 3M	0,241	0 %	0,000	9 946,58	0,00	A-1	A-1
swap 25A /8840466M	000551A / 0421167344701	0.208 + Cap 2.5 sur Euribor 3M	0,211	0 %	0,000	23 169,66	0,00	A-1	A-1
Taux complexe (total) (2)						1 733 831,15	893 594,33		
swap 04 / CANDF3945	000411 / MON192712EUR	Euribor 12M(Postfixé)-Floor à 5.305 activant à 5 sur Euribor 12M(Postfixé)	5,305	Taux fixe à 4.91 %	4,910	805 624,05	748 968,08	A-1	B-1
swap 10 / 830196M	Emprunt obligataire 2005 / FR0010257790	Euribor 12M + (-0.4675)	-0,946	Euribor 12M + 0.03	-0,441	9 016,02	101 903,43	A-1	A-1
swap 17 / IRS1010616	Emprunt obligataire 2005 / FR0010257790	Taux fixe annulable à 3.44 % (exerçable à partir du 13/12/2009)	3,490	Euribor 12M + (-0.4675)	-0,946	442 204,19	18 173,72	A-1	C-1
swap 18 / IRS1010617	emprunt obligataire 2006 / FR0010405712	Taux fixe annulable à 3.92 % (exerçable à partir du 15/12/2009)	3,972	Euribor 12M + 0.0295	-0,441	363 383,50	23 175,86	A-1	C-1
swap 22 / CANDF2218	000514 / MIN249596EUR	Taux fixe 2.79% à barrière 6% sur Euribor 3M(Postfixé)	2,861	Euribor 3M + 0.004	-0,546	113 603,39	1 373,24	A-1	B-1
Total						4 354 814,23	4 279 353,58		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	SDIS VEHICULE	10	01/01/1963
L	SDIS AUTRES	10	01/01/1963
L	LOCATAIRE INSTAL BAT	5	01/01/1996
L	FRAIS INSERTION	5	01/01/2009
L	AUTRES INSTALLATIONS	12	01/01/2009
L	BACS ORDURES MENAGERES	10	01/01/2009
L	VEHICULES LEGERS	7	01/01/2009
L	CAMIONS	8	01/01/2009
L	MOBILIER	12	01/01/2009
L	AUTRES IMMOS CORP	8	01/01/2009
L	BATEAUX	20	01/01/2009
L	ETUDES NON SUIVIES DE REALISATION	5	01/01/2009
L	DOCUMENT URBANISME	5	01/01/2009
L	RECHERCHE DEVELOPPEMENT	5	01/01/2009
L	AUTRES INCORP DISPO	5	01/01/2009
L	AUTRES INCORP	5	01/01/2009
L	IMMEUBLE RAPPORT	50	01/01/2009
L	INSTALL BATIMENT AMO	12	01/01/2009
L	INSTALLATION VOIRIE	25	01/01/2009
L	VOIRIE VEHICULES LEGERS	7	01/01/2009
L	VOIRIE CAMIONS	8	01/01/2009
L	VOIRIE AUTRES	12	01/01/2009
L	MAT INFORMATIQUE	3	01/01/2009
L	MAT BUREAU	7	01/01/2009
L	CHEPTEL	1	01/01/2009
L	IMMEUBLES PRODUCTIFS DE REVENUS	50	01/01/2009
L	MOBILIER RECTIFICATION	1	01/01/2009
L	CAMIONS RECTIFICATIONS	8	01/01/2009
L	AUTRES IMMOS CORP AMO 1 AN	1	01/01/2009
L	SUB ETAT MOBILIER MATERIEL ETUDES	15	01/01/2009

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	41 500,00		1 131 462,80	1 172 962,80	0,00	1 172 962,80
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	41 500,00		1 131 462,80	1 172 962,80	0,00	1 172 962,80
GARANTIE FINANCIERE CVE	4 500,00	01/01/2014	1 131 462,80	1 135 962,80	0,00	1 135 962,80
GARANTIES FINANCIERES CET BOIS DES FORTS	37 000,00	01/01/2022	0,00	37 000,00	0,00	37 000,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	41 500,00		1 131 462,80	1 172 962,80	0,00	1 172 962,80
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	41 500,00		1 131 462,80	1 172 962,80	0,00	1 172 962,80

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B8.4

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					489 962,99	314 621,47	26 218,46
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					489 962,99	314 621,47	26 218,46
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					489 962,99	314 621,47	26 218,46
2014	Indemnité de renégociation relative au refinancement du prêt MON276145EUR à la date du 01/10/2014	SFIL CAFFIL	19	A	342 584,39	216 369,07	18 030,76
2015	Indemnité de renégociation relative au refinancement du prêt MON276145EUR à la date du 01/10/2015	SFIL CAFFIL	18	A	147 378,60	98 252,40	8 187,70

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7,00	0,00	7,00	6,00	1,00	7,00
Adjt adm Pal 1CI	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjt adm Pal 2CI	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		255,00	0,00	255,00	254,80	0,00	254,80
Adjt tech	C	66,00	0,00	66,00	66,00	0,00	66,00
Adjt tech Pal 1CI	C	103,00	0,00	103,00	103,00	0,00	103,00
Adjt tech Pal 2CI	C	47,00	0,00	47,00	47,00	0,00	47,00
Agent maîtrise	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Agent maîtrise Pal	C	22,00	0,00	22,00	21,80	0,00	21,80
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur Pal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Pal 1CI	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien Pal 2CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		262,00	0,00	262,00	260,80	1,00	261,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché	A	ADM	444	0,00	3-a° Contrat de projet	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
- ACTION	TRISELEC	SOCIETE ANONYME TRISELEC	SOCIETE ANONYME ECONOMIE MIXTE	189 417,19
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
12/01/2022 - Subvention	AMICALE DU PERSONNEL CUD	Amicale du personnel de la Communauté Urbaine de Dunkerque	Association	93 000,00
12/01/2022 - Subvention	CPIE ADEELI	CPIE Flandre Maritime - ADEELI	Association	89 183,00
12/01/2022 - Subvention	MAISON DE L'ENVIRONNEMENT	Maison de l'Environnement	Association	29 000,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
ADMINISTRATIF	TRAITEMENTS DES DECHETS CVE-CVO			24590042800096	SPA	non

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		5 058 000,00	I 5 058 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		5 058 000,00	5 058 000,00
1631	Emprunts obligataires	173 000,00	173 000,00
1641	Emprunts en euros	4 734 000,00	4 734 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	151 000,00	151 000,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	5 058 000,00	0,00	0,00	5 058 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 058 000,00	III 5 058 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		642 038,23	642 038,23
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	642 038,23	642 038,23
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		4 415 961,77	4 415 961,77
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	3 195,00	3 195,00
28033	Frais d'insertion	3 586,00	3 586,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	2 000,00	2 000,00
28152	Installations de voirie	883,00	883,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	579 800,00	579 800,00
28181	Installations générales, aménagt divers	5 070,00	5 070,00
281828	Autres matériels de transport	847 350,00	847 350,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	164,00	164,00
28188	Autres immo. corporelles	3 460,00	3 460,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 970 453,77	2 970 453,77

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	5 058 000,00	0,00	0,00	0,00	5 058 000,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	5 058 000,00
Ressources propres disponibles	IV	5 058 000,00
Solde	V = IV – II (8)	0,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D4

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

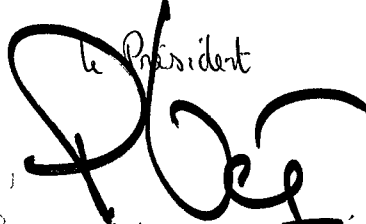
Nombre de membres en exercice 0 61
 Nombre de membres présents 0 56
 Nombre de suffrages exprimés 0 60

VOTES

Pour 0 57
 Contre 0 2
 Abstentions 0 1

Date de convocation le 5 JAN 2022

Présenté par (1), le Président
 A, le Dunkerque, le 12 JAN 2022

le Président

 Patrice VERGRIETE

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A, le Dunkerque, le 12 JAN 2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2)

VERGRIETE Patrice	
-------------------	--

le Président

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président »

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante du conseil régional de de la Collectivité territoriale unique de de la métropole de du Conseil syndical de

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24590042800112	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : DUNKERQUE MUNICIPALE ET COMMUNAUTE
URBAINE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. (1)

Budget primitif

BUDGET : TRANSPORTS (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	32
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	33
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	34
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	35
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	59 142 182,17	59 142 182,17

+

+

+

R	E		
P	R		
O	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	59 142 182,17	59 142 182,17
---	----------------------	----------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	15 031 328,00	15 031 328,00

+

+

+

R	E		
P	R		
O	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	15 031 328,00	15 031 328,00
---	----------------------	----------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	74 173 510,17	74 173 510,17
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	51 527 810,00	0,00	53 961 706,69	53 961 706,69	53 961 706,69
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	400 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
65	Autres charges de gestion courante	208 386,00	0,00	218 531,48	218 531,48	218 531,48
Total des dépenses de gestion des services		52 136 196,00	0,00	54 580 238,17	54 580 238,17	54 580 238,17
66	Charges financières	173 458,00	0,00	139 590,00	139 590,00	139 590,00
67	Charges exceptionnelles	10 500,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		52 320 154,00	0,00	54 730 828,17	54 730 828,17	54 730 828,17
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 333 550,00		4 411 354,00	4 411 354,00	4 411 354,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 333 550,00		4 411 354,00	4 411 354,00	4 411 354,00
TOTAL		56 653 704,00	0,00	59 142 182,17	59 142 182,17	59 142 182,17

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	59 142 182,17
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	28 600 000,00	0,00	33 820 000,00	33 820 000,00	33 820 000,00
74	Subventions d'exploitation	23 392 199,00	0,00	20 914 782,17	20 914 782,17	20 914 782,17
75	Autres produits de gestion courante	3 728 505,00	0,00	3 600 000,00	3 600 000,00	3 600 000,00
Total des recettes de gestion des services		55 720 704,00	0,00	58 334 782,17	58 334 782,17	58 334 782,17
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		55 720 704,00	0,00	58 334 782,17	58 334 782,17	58 334 782,17
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	933 000,00		807 400,00	807 400,00	807 400,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		933 000,00		807 400,00	807 400,00	807 400,00
TOTAL		56 653 704,00	0,00	59 142 182,17	59 142 182,17	59 142 182,17

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	59 142 182,17
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 603 954,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	14 910,00	0,00	48 740,00	48 740,00	48 740,00
21	Immobilisations corporelles	2 459 668,73	0,00	3 132 000,00	3 132 000,00	3 132 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 337 362,62	0,00	2 709 000,00	2 709 000,00	2 709 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 811 941,35	0,00	5 889 740,00	5 889 740,00	5 889 740,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	15 463 546,00	0,00	8 234 188,00	8 234 188,00	8 234 188,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	15 463 546,00	0,00	8 234 188,00	8 234 188,00	8 234 188,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	21 275 487,35	0,00	14 123 928,00	14 123 928,00	14 123 928,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	933 000,00	0,00	807 400,00	807 400,00	807 400,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 033 000,00	0,00	907 400,00	907 400,00	907 400,00
	TOTAL	22 308 487,35	0,00	15 031 328,00	15 031 328,00	15 031 328,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 031 328,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	16 741 226,50	0,00	8 257 017,23	8 257 017,23	8 257 017,23
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 133 710,85	0,00	2 262 956,77	2 262 956,77	2 262 956,77
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	17 874 937,35	0,00	10 519 974,00	10 519 974,00	10 519 974,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	17 874 937,35	0,00	10 519 974,00	10 519 974,00	10 519 974,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 333 550,00	0,00	4 411 354,00	4 411 354,00	4 411 354,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 433 550,00	0,00	4 511 354,00	4 511 354,00	4 511 354,00
	TOTAL	22 308 487,35	0,00	15 031 328,00	15 031 328,00	15 031 328,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 031 328,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	3 603 954,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 - RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	53 961 706,69		53 961 706,69
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	400 000,00		400 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	218 531,48		218 531,48
66	Charges financières	139 590,00	0,00	139 590,00
67	Charges exceptionnelles	11 000,00	0,00	11 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	4 411 354,00	4 411 354,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		54 730 828,17	4 411 354,00	59 142 182,17

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	59 142 182,17
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	807 400,00	807 400,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	8 234 188,00	0,00	8 234 188,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	48 740,00	0,00	48 740,00
21	Immobilisations corporelles (6)	3 132 000,00	0,00	3 132 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 709 000,00	100 000,00	2 809 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		14 123 928,00	907 400,00	15 031 328,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 031 328,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	33 820 000,00		33 820 000,00
74	Subventions d'exploitation	20 914 782,17		20 914 782,17
75	Autres produits de gestion courante	3 600 000,00		3 600 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	807 400,00	807 400,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		58 334 782,17	807 400,00	59 142 182,17

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	59 142 182,17
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	8 257 017,23	0,00	8 257 017,23
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 262 956,77	0,00	2 262 956,77
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	100 000,00	100 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		4 411 354,00	4 411 354,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		10 519 974,00	4 511 354,00	15 031 328,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 031 328,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	51 527 810,00	53 961 706,69	53 961 706,69
6063	Fournitures entretien et petit équipt	5 000,00	3 000,00	3 000,00
611	Sous-traitance générale	51 118 242,50	53 569 252,69	53 569 252,69
6132	Locations immobilières	31 000,00	31 000,00	31 000,00
6135	Locations mobilières	0,00	9 000,00	9 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	6 000,00	3 000,00	3 000,00
6156	Maintenance	160 367,50	156 150,00	156 150,00
6161	Multirisques	9 326,00	9 700,00	9 700,00
6226	Honoraires	48 400,00	40 020,00	40 020,00
6231	Annonces et insertions	0,00	3 000,00	3 000,00
6262	Frais de télécommunications	17 500,00	9 410,00	9 410,00
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	39 000,00	39 000,00	39 000,00
63512	Taxes foncières	82 974,00	82 974,00	82 974,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	5 000,00	1 200,00	1 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	400 000,00	400 000,00	400 000,00
739	Restitut° taxe Versement mobilité	400 000,00	400 000,00	400 000,00
65	Autres charges de gestion courante	208 386,00	218 531,48	218 531,48
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	10 145,00	10 145,00
65732	Subv. exploitat° Régions	208 386,00	208 386,48	208 386,48
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		52 136 196,00	54 580 238,17	54 580 238,17
66	Charges financières (b) (8)	173 458,00	139 590,00	139 590,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	167 717,00	134 000,00	134 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-8 794,00	-8 210,00	-8 210,00
6688	Autre	14 535,00	13 800,00	13 800,00
67	Charges exceptionnelles (c)	10 500,00	11 000,00	11 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	9 288,00	10 000,00	10 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 212,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		52 320 154,00	54 730 828,17	54 730 828,17
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	4 333 550,00	4 411 354,00	4 411 354,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 333 550,00	4 411 354,00	4 411 354,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 333 550,00	4 411 354,00	4 411 354,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 333 550,00	4 411 354,00	4 411 354,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		56 653 704,00	59 142 182,17	59 142 182,17

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	59 142 182,17
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	55 878,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	64 088,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-8 210,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	28 600 000,00	33 820 000,00	33 820 000,00
734	Versement de mobilité	28 600 000,00	33 820 000,00	33 820 000,00
74	Subventions d'exploitation	23 392 199,00	20 914 782,17	20 914 782,17
7472	Subv. exploitat° Régions	1 342 000,00	1 551 504,00	1 551 504,00
7475	Subv. exploitat° Groupements	22 050 199,00	19 363 278,17	19 363 278,17
75	Autres produits de gestion courante	3 728 505,00	3 600 000,00	3 600 000,00
752	Revenus des immeubles	2 000,00	0,00	0,00
753	Comp./relèv.seuil assuj.vers.transport	126 505,00	0,00	0,00
757	Redevances des fermiers, concession..	3 600 000,00	3 600 000,00	3 600 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		55 720 704,00	58 334 782,17	58 334 782,17
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		55 720 704,00	58 334 782,17	58 334 782,17
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	933 000,00	807 400,00	807 400,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	933 000,00	807 400,00	807 400,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		933 000,00	807 400,00	807 400,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		56 653 704,00	59 142 182,17	59 142 182,17

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	59 142 182,17
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	14 910,00	48 740,00	48 740,00
2031	Frais d'études	0,00	20 240,00	20 240,00
2033	Frais d'insertion	4 910,00	3 500,00	3 500,00
2051	Concessions et droits assimilés	10 000,00	25 000,00	25 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 459 668,73	3 132 000,00	3 132 000,00
2111	Terrains nus	8 668,73	25 000,00	25 000,00
2135	Installations générales, agencements	3 500,00	16 000,00	16 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	326 000,00	326 000,00
2153	Installations à caractère spécifique	35 000,00	10 000,00	10 000,00
2154	Matériel industriel	0,00	10 000,00	10 000,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	2 411 000,00	2 740 000,00	2 740 000,00
2184	Mobilier	1 500,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 337 362,62	2 709 000,00	2 709 000,00
2312	Terrains	7 945,89	0,00	0,00
2313	Constructions	38 928,18	220 000,00	220 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 269 878,55	2 485 000,00	2 485 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	20 610,00	4 000,00	4 000,00
Total des dépenses d'équipement		5 811 941,35	5 889 740,00	5 889 740,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	15 463 546,00	8 234 188,00	8 234 188,00
16318	Autres emprunts obligataires	17 000,00	17 000,00	17 000,00
1641	Emprunts en euros	15 446 546,00	7 964 000,00	7 964 000,00
1687	Autres dettes	0,00	253 188,00	253 188,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		15 463 546,00	8 234 188,00	8 234 188,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		21 275 487,35	14 123 928,00	14 123 928,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	933 000,00	807 400,00	807 400,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	933 000,00	807 400,00	807 400,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	78 500,00	62 510,00	62 510,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	195 000,00	136 280,00	136 280,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	306 000,00	276 500,00	276 500,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	9 000,00	8 000,00	8 000,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	321 000,00	304 000,00	304 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	23 500,00	20 110,00	20 110,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	100 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 033 000,00	907 400,00	907 400,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		22 308 487,35	15 031 328,00	15 031 328,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 031 328,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	16 741 226,50	8 257 017,23	8 257 017,23
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	8 112 383,98	2 329 205,56	2 329 205,56
1312	Subv. équipt Régions	601 030,85	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	2 100 000,00	0,00	0,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	5 927 811,67	5 927 811,67	5 927 811,67
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 133 710,85	2 262 956,77	2 262 956,77
1641	Emprunts en euros	1 133 710,85	2 262 956,77	2 262 956,77
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		17 874 937,35	10 519 974,00	10 519 974,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		17 874 937,35	10 519 974,00	10 519 974,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	4 333 550,00	4 411 354,00	4 411 354,00
28031	Frais d'études	86 100,00	6 200,00	6 200,00
28033	Frais d'insertion	8 200,00	6 786,00	6 786,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	102 500,00	126 450,00	126 450,00
28121	Aménagement Terrains nus	2 000,00	1 925,00	1 925,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	150,00	104,00	104,00
28128	Aménagement Autres terrains	100,00	19,00	19,00
28131	Bâtiments	268 000,00	268 000,00	268 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	23 000,00	21 500,00	21 500,00
28138	Autres constructions	28 000,00	28 000,00	28 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	996 500,00	996 300,00	996 300,00
28153	Installations à caractère spécifique	92 300,00	95 800,00	95 800,00
28154	Matériel industriel	22 500,00	15 300,00	15 300,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	2 600 000,00	2 741 400,00	2 741 400,00
28182	Matériel de transport	16 500,00	16 250,00	16 250,00
28183	Matériel de bureau et informatique	23 500,00	23 030,00	23 030,00
28184	Mobilier	6 200,00	6 300,00	6 300,00
28188	Autres	58 000,00	57 990,00	57 990,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 333 550,00	4 411 354,00	4 411 354,00
041	Opérations patrimoniales (8)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	100 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		4 433 550,00	4 511 354,00	4 511 354,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		22 308 487,35	15 031 328,00	15 031 328,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 031 328,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					340 000,00									
Emprunt obligataire 2006/FR0010405712	EMISSION OBLIGATAIRE	15/12/2006	15/12/2006	17/12/2007	340 000,00	V	(Euribor 12M-Floor -0.0295 sur Euribor 12M) + 0.0295	3,930	3,988	EUR	A	C	O	A-1
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					25 114 956,77									
1641 Emprunts en euros (total)					25 114 956,77									
000533/MIN267233EUR	SFIL CAFFIL	10/12/2009	10/12/2009	01/10/2010	100 000,00	V	EONIA(Postfixé) + 0.76	1,170	1,130	EUR	T	P	O	A-1
000537/MON276847EUR	CAISSE CENTRALE DE CREDIT COOPERATIF	25/11/2011	23/12/2011	01/01/2013	2 100 000,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1
000544/MIS501023EUR	SFIL CAFFIL	18/09/2014	01/10/2014	01/10/2015	1 500 000,00	F	Taux fixe à 2.5 %	2,500	2,536	EUR	A	P	O	A-1
000550/MIS504964EUR	SFIL CAFFIL	10/09/2015	01/10/2015	01/10/2016	940 000,00	F	Taux fixe à 2.58 %	2,580	2,618	EUR	A	P	O	A-1
000559/657-659	Agence France Locale	12/07/2018	02/08/2018	20/12/2022	15 000 000,00	V	(EONIA(Postfixé) + 0.2)-Floor 0 sur EONIA(Postfixé)	0,200	0,200	EUR	X	F	O	A-1
541/50003	SOCIETE GENERALE	01/10/2013	31/10/2013	31/10/2014	1 800 000,00	F	Taux fixe à 3.6 %	3,600	3,652	EUR	A	C	O	A-1
543/MIN510474EUR	SFIL CAFFIL	16/12/2013	30/12/2013	01/10/2015	1 412 000,00	V	EONIA(Postfixé) + 1.61	1,838	1,865	EUR	A	P	O	A-1
EMPRUNT D EQUILIBRE BP 2022	XXXXXXXX		31/12/2022	31/03/2023	2 262 956,77	F	Taux fixe à 1.20 %	1,200	1,200	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - TRANSPORTS - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					2 278 690,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					2 278 690,00									
Avance remboursable (Covid-19)	AUTRE	05/01/2021	30/12/2020	30/12/2023	2 278 690,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
Total général					27 733 646,77									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		85 000,00		85 000,00					17 000,00	3 748,50	0,00	122,42
Emprunt obligataire 2006/FR0010405712	O	85 000,00	C-1	85 000,00	4,96	C	Taux fixe annulable à 3.92 % (exercable à partir du 15/12/2009)	3,972	17 000,00	3 748,50	0,00	122,42
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		14 257 052,81					7 963 357,50	144 051,14	0,00	55 754,91
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		14 257 052,81					7 963 357,50	144 051,14	0,00	55 754,91
000533/MIN267233EUR	N	0,00	A-1	26 086,23	3,50	V	(Euribor 3M-Floor -0.49 sur Euribor 3M) + 0.49	0,000	6 910,89	0,00	0,00	0,00
000537/MON276847EUR	N	0,00	A-1	1 008 933,15	5,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	150 170,57	45 502,89	0,00	38 622,61
000544/MIS501023EUR	N	0,00	A-1	934 021,05	7,75	F	Taux fixe à 2.5 %	2,536	97 812,38	23 674,84	0,00	5 240,02
000550/MIS504964EUR	N	0,00	A-1	643 696,77	8,75	F	Taux fixe à 2.58 %	2,618	58 376,91	16 838,03	0,00	3 785,22
000559/657-659	N	0,00	A-1	9 500 000,00	0,97	F	Taux fixe à 0.155 %	0,155	7 500 000,00	10 647,00	0,00	0,00
541/50003	N	0,00	A-1	1 080 000,00	11,83	F	Taux fixe à 3.6 %	3,652	90 000,00	39 420,00	0,00	6 022,50
543/MIN510474EUR	N	0,00	A-1	1 064 315,61	12,75	V	Euribor 12M + 1.22	0,749	60 086,75	7 968,38	0,00	2 084,56
EMPRUNT D EQUILIBRE BP 2022	N	0,00	A-1	0,00	25,00	F	Taux fixe à 1.20 %	1,200	0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - TRANSPORTS - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		2 278 690,00					253 188,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		2 278 690,00					253 188,00	0,00	0,00	0,00
Avance remboursable (Covid-19)	N	0,00	A-1	2 278 690,00	6,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	253 188,00	0,00	0,00	0,00
Total général		85 000,00		16 620 742,81					8 233 545,50	147 799,64	0,00	55 877,33

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
Emprunt obligataire 2006/FR0010405712	EMISSION OBLIGATAIRE	340 000,00	85 000,00	1	20,00		(Euribor 12M-Floor -0.0295 sur Euribor 12M) + 0.0295	(Euribor 12M-Floor -0.0295 sur Euribor 12M) + 0.0295	0,00	Taux fixe annuable à 3.92 % (exerçable à partir du 15/12/2009)	3,972	3 748,50	0,00	0,51
TOTAL (C)		340 000,00	85 000,00						0,00			3 748,50	0,00	0,51
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		340 000,00	85 000,00						0,00			3 748,50	0,00	0,51

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	9	0	0	0	
	% de l'encours	99,49	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	16 535 742,81	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	1	0	0	0	
	% de l'encours	0,51	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	85 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		85 000,00					85 000,00				0,00	0,00	0,00
swap 18 / IRS1010617	Emprunt obligataire 2006 / FR0010405712	85 000,00	15/12/2026	NatWest Markets	swap	taux	85 000,00	17/12/2007	15/12/2026	A	0,00	0,00	0,00
Total		85 000,00					85 000,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						84 623,55	5 397,12		
swap 18 / IRS1010617	Emprunt obligataire 2006 / FR0010405712	Taux fixe annuable à 3.92 % (exercçable à partir du 15/12/2009)	3,972	Euribor 12M + 0.0295	-0,441	84 623,55	5 397,12	A-1	C-1
Total						84 623,55	5 397,12		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	AMENAGEMENT TERRAIN NU	40	01/01/1982
L	AMENAGEMENT TERRAIN AUTRES	40	01/01/1982
L	BATIMENTS	40	01/01/1982
L	VEHICULES	10	05/11/1998
L	AUTRES INCORP DISPO	5	01/01/2009
L	ETUDES NON SUIVIES DE REALISATION	5	01/01/2009
L	LICENCES BREVETS	5	01/01/2009
L	BATIMENTS	40	01/01/2009
L	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	10	01/01/2009
L	MATERIEL INDUSTRIEL	10	01/01/2009
L	MATERIEL TRANSPORT EXPLOITATION AUTOBUS	15	01/01/2009
L	MOBILIER	10	01/01/2009
L	SUBV ETAT 5 A	5	01/01/2009
L	SUBV ETAT 15 A	15	01/01/2009
L	SUBV REGION 5 A	5	01/01/2009
L	SUBV REGION 10 A	10	01/01/2009
L	SUBV DEPART 5 A	5	01/01/2009
L	SUBV DEPART 15 A	15	01/01/2009
L	SUBV AUTRES 5 A	5	01/01/2009
L	SUBV AUTRES 15 A	15	01/01/2009
L	SUBV COMMUNES 10 A	10	01/01/2009
L	LICENCES BREVETS	5	01/01/2009
L	TERRAINS BATIS	50	01/01/2009
L	FRAIS INSERTION	5	01/01/2009
L	INSTALLATION BATIMENTS	15	01/01/2009
L	SYSTEME AIDE EXPLOITATION GERTRUDE	5	01/01/2009
L	MATERIEL TRANSPORT EXPLOITATION	5	01/01/2009
L	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	5	01/01/2009
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10	01/01/2009
L	INSTALL SPECIFIQUES	10	01/01/2015
L		20	01/01/2019
L		20	01/01/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		9 041 588,00	I 9 041 588,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		8 234 188,00	8 234 188,00
1631	Emprunts obligataires	17 000,00	17 000,00
1641	Emprunts en euros	7 964 000,00	7 964 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	253 188,00	253 188,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		807 400,00	807 400,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	807 400,00	807 400,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	9 041 588,00	0,00	0,00	9 041 588,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 411 354,00	III 4 411 354,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 411 354,00	4 411 354,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	6 200,00	6 200,00
28033	Frais d'insertion	6 786,00	6 786,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	126 450,00	126 450,00
28121	Aménagement Terrains nus	1 925,00	1 925,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	104,00	104,00
28128	Aménagement Autres terrains	19,00	19,00
28131	Bâtiments	268 000,00	268 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	21 500,00	21 500,00
28138	Autres constructions	28 000,00	28 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	996 300,00	996 300,00
28153	Installations à caractère spécifique	95 800,00	95 800,00
28154	Matériel industriel	15 300,00	15 300,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	2 741 400,00	2 741 400,00
28182	Matériel de transport	16 250,00	16 250,00
28183	Matériel de bureau et informatique	23 030,00	23 030,00
28184	Mobilier	6 300,00	6 300,00
28188	Autres	57 990,00	57 990,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 411 354,00	0,00	0,00	0,00	4 411 354,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 9 041 588,00
Ressources propres disponibles	IV 4 411 354,00
Solde	V = IV – II (6) -4 630 234,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				15 000 000,00	9 500 000,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				15 000 000,00	9 500 000,00	0,00
2018	Emprunt Agence France Locale (n° 657-659)	Toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'AGENCE FRANCE LOCALE	3	X	15 000 000,00	9 500 000,00	0,00
TOTAL					15 000 000,00	9 500 000,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2017 - TRANSPORT ETUDES ET AMENAGEMENT TRANSPORT	1 932 778,65	0,00	1 932 778,65	1 932 778,65	0,00	0,00
2020 - TRANSPORT ETUDES ET AMENAGEMENT TRANSPORT	1 980 000,00	0,00	1 980 000,00	380 000,00	360 000,00	1 240 000,00
2021 - VOIRIETHNS PROGRAMME SPECIFIQUE VOIRIE THNS	6 800 000,00	0,00	6 800 000,00	827 120,00	2 120 000,00	3 852 880,00
2017 - BUS RENOUVELLEMENT PARC AUTOBUS	20 042 381,73	0,00	20 042 381,73	20 042 381,73	0,00	0,00
2020 - BUS RENOUVELLEMENT PARC AUTOBUS	19 560 000,00	0,00	19 560 000,00	4 411 000,00	2 720 000,00	12 429 000,00
2016 - DKPLUS THNS - DKPLUS DE MOBILITE	72 101 129,00	0,00	72 101 129,00	72 099 305,00	0,00	1 824,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 31/12/2012 - REGIE INTERESSEE TRANSPORTS	DK BUS STDE	SOCIETE DE TRANSPORTS DE DUNKERQUE ET EXTENSIONS	SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE	49 897 752,69
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u> - PARTICIPATION	REGION HAUTS DE FRANCE	REGION HAUTS DE FRANCE	ADMINISTRATION	208 386,48

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

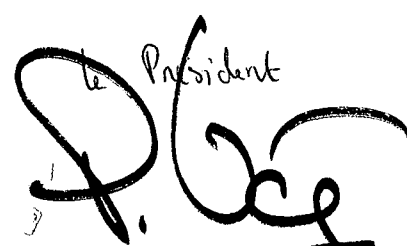
Nombre de membres en exercice 0 61
 Nombre de membres présents 0 56
 Nombre de suffrages exprimés 0 60

VOTES
 Pour 0 57
 Contre 0 2
 Abstentions 0 1

Date de convocation le 5 JAN 2022

Présenté par (1), le Président
 A le Dunkerque, le 12 JAN 2022
 (1),

le Président



Patrice VERGRIETE

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A le Dunkerque le 12 JAN 2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2), Communauté Urbaine de Dunkerque

VERGRIETE Patrice	
-------------------	--

le Président

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement maire, président du conseil général
 (2) L'assemblée délibérante étant

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI : COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24590042800161

POSTE COMPTABLE : DUNKERQUE MUNICIPALE ET COMMUNAUTE URBAINE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : ZAC LOON PLAGE (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B8.1 - Subventions versées	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet


D - Autres éléments d'information

D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	39
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	108,93
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	2310,36
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) :

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 276 824,84	1 276 824,84
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	1 276 824,84	1 276 824,84
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 276 824,84	1 276 824,84
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	1 276 824,84	1 276 824,84
	TOTAL DU BUDGET (4)	2 553 649,68	2 553 649,68

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0.00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		1 276 824,84	1 276 824,84	1 276 824,84
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		1 276 824,84	1 276 824,84	1 276 824,84

TOTAL	0,00	0,00	1 276 824,84	1 276 824,84	1 276 824,84
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 276 824,84
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		976 824,84	976 824,84	976 824,84
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		976 824,84	976 824,84	976 824,84

TOTAL	0,00	0,00	1 276 824,84	1 276 824,84	1 276 824,84
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 276 824,84
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	-300 000,00
--	--------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		976 824,84	976 824,84	976 824,84
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		976 824,84	976 824,84	976 824,84

TOTAL	0,00	0,00	1 276 824,84	1 276 824,84	1 276 824,84
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 276 824,84
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		1 276 824,84	1 276 824,84	1 276 824,84
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		1 276 824,84	1 276 824,84	1 276 824,84

TOTAL	0,00	0,00	1 276 824,84	1 276 824,84	1 276 824,84
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 276 824,84
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	-300 000,00
---	--------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		1 276 824,84	1 276 824,84
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	1 276 824,84	1 276 824,84

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 276 824,84
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	300 000,00		300 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		976 824,84	976 824,84
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		300 000,00	976 824,84	1 276 824,84

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 276 824,84
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	300 000,00	0,00	300 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		976 824,84	976 824,84
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		300 000,00	976 824,84	1 276 824,84

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 276 824,84
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		1 276 824,84	1 276 824,84
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		0,00	1 276 824,84	1 276 824,84

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			1 276 824,84

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	1 276 824,84	1 276 824,84	0,00	0,00	1 276 824,84
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			1 276 824,84	1 276 824,84		1 276 824,84	1 276 824,84
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			1 276 824,84	1 276 824,84		1 276 824,84	1 276 824,84

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	1 276 824,84
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	1 276 824,84	1 276 824,84	1 276 824,84
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		976 824,84	976 824,84	976 824,84
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		976 824,84	976 824,84	976 824,84

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	1 276 824,84
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1	
Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	1 276 824,84	1 276 824,84	0,00	0,00	1 276 824,84
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			1 276 824,84	1 276 824,84		1 276 824,84	1 276 824,84
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			1 276 824,84	1 276 824,84		1 276 824,84	1 276 824,84

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ZAC LOON PLAGES - BP - 2022

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
3351	Terrains	0,00			953 036,91	953 036,91		953 036,91	953 036,91
3354	Etudes et prestations de services	0,00			261 384,72	261 384,72		261 384,72	261 384,72
3355	Travaux	0,00			61 415,19	61 415,19		61 415,19	61 415,19
33581	Frais accessoires	0,00			988,02	988,02		988,02	988,02
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			1 276 824,84	1 276 824,84		1 276 824,84	1 276 824,84

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	1 276 824,84	1 276 824,84	1 276 824,84
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
168751	Dettes - GFP de rattachement	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		976 824,84	976 824,84	976 824,84
3351	Terrains	0,00		653 036,91	653 036,91	653 036,91
3354	Etudes et prestations de services	0,00		261 384,72	261 384,72	261 384,72
3355	Travaux	0,00		61 415,19	61 415,19	61 415,19
33581	Frais accessoires	0,00		988,02	988,02	988,02
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		976 824,84	976 824,84	976 824,84

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	1 276 824,84	1 276 824,84	0,00	0,00	1 276 824,84
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			976 824,84	976 824,84		976 824,84	976 824,84
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			976 824,84	976 824,84		976 824,84	976 824,84

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 276 824,84
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	1 276 824,84	1 276 824,84	1 276 824,84
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	1 276 824,84	1 276 824,84	1 276 824,84
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	1 276 824,84	1 276 824,84	1 276 824,84

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 276 824,84
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	1 276 824,84	1 276 824,84	0,00	0,00	1 276 824,84
011	Charges à caractère général (4)	0,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00
6015	Terrains à aménager	0,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00	976 824,84	976 824,84	0,00	976 824,84	976 824,84
7133	Variat° en-cours de production biens	0,00	0,00	0,00	976 824,84	976 824,84	0,00	976 824,84	976 824,84
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00	976 824,84	976 824,84	0,00	976 824,84	976 824,84

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ZAC LOON PLAGES - BP - 2022

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	1 276 824,84	1 276 824,84	1 276 824,84
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	1 276 824,84	1 276 824,84	1 276 824,84
7133	Variat° en-cours de production biens	0,00	0,00	1 276 824,84	1 276 824,84	1 276 824,84
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	1 276 824,84	1 276 824,84	1 276 824,84

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice 0 61
 Nombre de membres présents 0 56
 Nombre de suffrages exprimés 0 60

VOTES

Pour 0 57
 Contre 0 2
 Abstentions 0 1

Date de convocation 1-5 JAN 2022

Présenté par (1), le Président
 A, le Dunkerque le 12 JAN 2022

le Président
 Patrice VERGRIETE

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A, le Dunkerque le 12 JAN 2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2) Communauté Urbaine de Dunkerque

VERGRIETE Patrice	
-------------------	--

le Président

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président »

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante du conseil régional de de la Collectivité territoriale unique de de la métropole de du Conseil syndical de

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI : COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24590042800187

POSTE COMPTABLE : DUNKERQUE MUNICIPALE ET COMMUNAUTE URBAINE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : GEMAPI (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	39
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B8.1 - Subventions versées	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	40
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	41
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	42
D - Autres éléments d'information	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	44

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	5 875 483,10	5 875 483,10
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		5 875 483,10	5 875 483,10
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	4 105 888,79	4 105 888,79
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		4 105 888,79	4 105 888,79
TOTAL DU BUDGET (4)		9 981 371,89	9 981 371,89

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2017 - DIGUESSUBM	DIGUES - VOLET SUBMERSION	21, 204, 20, 23	0,00
2021 - DIGUESSUBM	DIGUES - VOLET SUBMERSION	21, 20, 23	0,00
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	292 000,00	292 000,00	292 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	5 063 483,10	5 063 483,10	5 063 483,10
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	5 655 483,10	5 655 483,10	5 655 483,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	49 000,00	49 000,00	49 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	49 000,00	49 000,00	49 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	5 704 483,10	5 704 483,10	5 704 483,10

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		71 000,00	71 000,00	71 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		171 000,00	171 000,00	171 000,00

TOTAL	0,00	0,00	5 875 483,10	5 875 483,10	5 875 483,10
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 875 483,10
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	4 257 300,54	4 257 300,54	4 257 300,54
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	4 257 300,54	4 257 300,54	4 257 300,54
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	129 501,77	129 501,77	129 501,77
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	129 501,77	129 501,77	129 501,77
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	4 386 802,31	4 386 802,31	4 386 802,31

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		1 380 180,79	1 380 180,79	1 380 180,79
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		8 500,00	8 500,00	8 500,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		1 488 680,79	1 488 680,79	1 488 680,79

TOTAL	0,00	0,00	5 875 483,10	5 875 483,10	5 875 483,10
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 875 483,10
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	1 317 680,79
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	909 960,00	909 960,00	909 960,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	1 693 000,00	1 693 000,00	1 693 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	2 687 960,00	2 687 960,00	2 687 960,00
66	Charges financières	0,00	0,00	29 248,00	29 248,00	29 248,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		0,00	0,00	2 717 208,00	2 717 208,00	2 717 208,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		1 380 180,79	1 380 180,79	1 380 180,79
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		8 500,00	8 500,00	8 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		1 388 680,79	1 388 680,79	1 388 680,79

TOTAL	0,00	0,00	4 105 888,79	4 105 888,79	4 105 888,79
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 105 888,79
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	13 500,00	13 500,00	13 500,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	21 388,79	21 388,79	21 388,79
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	4 034 888,79	4 034 888,79	4 034 888,79
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	4 034 888,79	4 034 888,79	4 034 888,79

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		71 000,00	71 000,00	71 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		71 000,00	71 000,00	71 000,00

TOTAL	0,00	0,00	4 105 888,79	4 105 888,79	4 105 888,79
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 105 888,79
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 317 680,79
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	71 000,00	71 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	49 000,00	0,00	49 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	292 000,00	0,00	292 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	300 000,00	0,00	300 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	5 063 483,10	100 000,00	5 163 483,10
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		5 704 483,10	171 000,00	5 875 483,10

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 875 483,10
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	909 960,00		909 960,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	85 000,00		85 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 693 000,00	0,00	1 693 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	29 248,00	0,00	29 248,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	8 500,00	8 500,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 380 180,79	1 380 180,79
Dépenses de fonctionnement – Total		2 717 208,00	1 388 680,79	4 105 888,79

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 105 888,79
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	129 501,77	0,00	129 501,77
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 257 300,54	0,00	4 257 300,54
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	100 000,00	100 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		8 500,00	8 500,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 380 180,79	1 380 180,79
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		4 386 802,31	1 488 680,79	5 875 483,10

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 875 483,10
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	13 500,00		13 500,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	4 000 000,00		4 000 000,00
74	Dotations et participations (8)	21 388,79		21 388,79
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	71 000,00	71 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 034 888,79	71 000,00	4 105 888,79

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			4 105 888,79

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	5 875 483,10	5 875 483,10	0,00	0,00	5 875 483,10
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	109 000,00	292 000,00	292 000,00	0,00	0,00	292 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	-20 000,00	300 000,00	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	-89 000,00	5 063 483,10	5 063 483,10	0,00	0,00	5 063 483,10
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	5 655 483,10	5 655 483,10	0,00	0,00	5 655 483,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		49 000,00	49 000,00		49 000,00	49 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	49 000,00	49 000,00	0,00	0,00	49 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	5 704 483,10	5 704 483,10	0,00	0,00	5 704 483,10
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			71 000,00	71 000,00		71 000,00	71 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			171 000,00	171 000,00		171 000,00	171 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	5 875 483,10
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	5 875 483,10	5 875 483,10	5 875 483,10
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	4 257 300,54	4 257 300,54	4 257 300,54
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	4 257 300,54	4 257 300,54	4 257 300,54
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	129 501,77	129 501,77	129 501,77
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	129 501,77	129 501,77	129 501,77
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	4 386 802,31	4 386 802,31	4 386 802,31
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		1 380 180,79	1 380 180,79	1 380 180,79
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		8 500,00	8 500,00	8 500,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre		0,00		1 488 680,79	1 488 680,79	1 488 680,79

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	5 875 483,10
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	5 875 483,10	5 875 483,10	0,00	0,00	5 875 483,10
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	109 000,00	292 000,00	292 000,00	0,00	0,00	292 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	292 000,00	292 000,00	239 000,00	53 000,00	292 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	-20 000,00	300 000,00	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00
2128	Autres agencements et aménagement	0,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	-89 000,00	5 063 483,10	5 063 483,10	0,00	0,00	5 063 483,10
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	5 063 483,10	5 063 483,10	4 641 000,00	422 483,10	5 063 483,10
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	5 655 483,10	5 655 483,10	0,00	0,00	5 655 483,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	49 000,00	49 000,00	0,00	49 000,00	49 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	49 000,00	49 000,00	0,00	49 000,00	49 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	49 000,00	49 000,00	0,00	0,00	49 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	5 704 483,10	5 704 483,10	0,00	0,00	5 704 483,10
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			71 000,00	71 000,00		71 000,00	71 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			71 000,00	71 000,00		71 000,00	71 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00			71 000,00	71 000,00		71 000,00	71 000,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			171 000,00	171 000,00		171 000,00	171 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	5 875 483,10	5 875 483,10	5 875 483,10
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	4 257 300,54	4 257 300,54	4 257 300,54
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	4 257 300,54	4 257 300,54	4 257 300,54
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	4 257 300,54	4 257 300,54	4 257 300,54
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	129 501,77	129 501,77	129 501,77
10222	FCTVA	0,00	0,00	129 501,77	129 501,77	129 501,77
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	129 501,77	129 501,77	129 501,77
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	4 386 802,31	4 386 802,31	4 386 802,31
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		1 380 180,79	1 380 180,79	1 380 180,79
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	0,00		8 500,00	8 500,00	8 500,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	0,00		2 500,00	2 500,00	2 500,00
2804183	<i>Autres org pub-Proj infrastruct int nat.</i>	0,00		1 250,00	1 250,00	1 250,00
280421	<i>Privé - Biens mob., matériel et études</i>	0,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	0,00		3 250,00	3 250,00	3 250,00
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
238	<i>Avances commandes immo corporelles</i>	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre		0,00		1 488 680,79	1 488 680,79	1 488 680,79

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	4 105 888,79	4 105 888,79	0,00	0,00	4 105 888,79
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	909 960,00	909 960,00	0,00	0,00	909 960,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		85 000,00	85 000,00		85 000,00	85 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	1 693 000,00	1 693 000,00	0,00	0,00	1 693 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	0,00	2 687 960,00	2 687 960,00	0,00	0,00	2 687 960,00
66	Charges financières	0,00	0,00		29 248,00	29 248,00		29 248,00	29 248,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	29 248,00	29 248,00		29 248,00	29 248,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	2 717 208,00	2 717 208,00	0,00	0,00	2 717 208,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			1 380 180,79	1 380 180,79		1 380 180,79	1 380 180,79
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			8 500,00	8 500,00		8 500,00	8 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			1 388 680,79	1 388 680,79		1 388 680,79	1 388 680,79

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	4 105 888,79
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	4 105 888,79	4 105 888,79	4 105 888,79
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	13 500,00	13 500,00	13 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	21 388,79	21 388,79	21 388,79
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	4 034 888,79	4 034 888,79	4 034 888,79
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	4 034 888,79	4 034 888,79	4 034 888,79
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	71 000,00	71 000,00	71 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	71 000,00	71 000,00	71 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	4 105 888,79
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	4 105 888,79	4 105 888,79	0,00	0,00	4 105 888,79
011	Charges à caractère général (4)	0,00	0,00	0,00	909 960,00	909 960,00	0,00	0,00	909 960,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	92 000,00	92 000,00	0,00	92 000,00	92 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	470 000,00	470 000,00	0,00	470 000,00	470 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	32 500,00	32 500,00	0,00	32 500,00	32 500,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	294 460,00	294 460,00	0,00	294 460,00	294 460,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	85 000,00	85 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	0,00	0,00	0,00	85 000,00	85 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	1 693 000,00	1 693 000,00	0,00	0,00	1 693 000,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	0,00	0,00	0,00	383 000,00	383 000,00	0,00	383 000,00	383 000,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	0,00	0,00	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	0,00	2 687 960,00	2 687 960,00	0,00	0,00	2 687 960,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	29 248,00	29 248,00	0,00	29 248,00	29 248,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	27 000,00	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	248,00	248,00	0,00	248,00	248,00
6688	Autres	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	29 248,00	29 248,00	0,00	29 248,00	29 248,00

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - GEMAPI - BP - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	2 717 208,00	2 717 208,00	0,00	0,00	2 717 208,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			1 380 180,79	1 380 180,79		1 380 180,79	1 380 180,79
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			8 500,00	8 500,00		8 500,00	8 500,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	0,00			8 500,00	8 500,00		8 500,00	8 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			1 388 680,79	1 388 680,79		1 388 680,79	1 388 680,79

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	4 566,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	4 318,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	248,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	4 105 888,79	4 105 888,79	4 105 888,79
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	13 500,00	13 500,00	13 500,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	13 500,00	13 500,00	13 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
73136	Taxe gest° milieux aqua, prévent° inond	0,00	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	21 388,79	21 388,79	21 388,79
744	FCTVA	0,00	0,00	21 388,79	21 388,79	21 388,79
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	4 034 888,79	4 034 888,79	4 034 888,79
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	4 034 888,79	4 034 888,79	4 034 888,79
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	71 000,00	71 000,00	71 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	0,00	0,00	71 000,00	71 000,00	71 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	71 000,00	71 000,00	71 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	UBV AUTRES PUBLICS INFRASTRUCTURE INTERET NATIONAL	40	01/01/2017
L	INSERTION NON SUIV	5	01/01/2017
L	AUTRES IMMO CORP	8	01/01/2018
L	SUBV DROIT PRIVE MOBILIER MATERIEL ETUDE	5	01/01/2018
L		20	01/01/2019

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
- SUBVENTION	INSTITUTION INTERCOMMUNALE DES WATERINGUES	SYNDICAT MIXTE INSTITUTION INTERCOMMUNALE DES WATERINGUES	EPIC	1 300 000,00
- SUBVENTION	PMCO	POLE METROPOLITAIN COTE D'OPALE	AUTRE ETABLISSEMENT PUBLIC	383 000,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		120 000,00	I 120 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		49 000,00	49 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	49 000,00	49 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		71 000,00	71 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	71 000,00	71 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépendances de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	120 000,00	0,00	0,00	120 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 518 182,56	III 1 518 182,56
Ressources propres externes de l'année (a)		129 501,77	129 501,77
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	129 501,77	129 501,77
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		1 388 680,79	1 388 680,79
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28033	Frais d'insertion	2 500,00	2 500,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	1 250,00	1 250,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	1 500,00	1 500,00
28188	Autres immo. corporelles	3 250,00	3 250,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 380 180,79	1 380 180,79

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 518 182,56	0,00	0,00	0,00	1 518 182,56

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	120 000,00
Ressources propres disponibles	IV	1 518 182,56
Solde	V = IV – II (8)	1 398 182,56

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice 0 61
 Nombre de membres présents 0 56
 Nombre de suffrages exprimés 0 60

VOTES

Pour 0 57
 Contre 0 2
 Abstentions 0 1

Date de convocation L 5 JAN 21

Présenté par (1), le Président
 A, le Dunkerque, le 7 JAN 2022

le Président
 Patrice VERGRIETE

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A, le Dunkerque, le 7 JAN 2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2) Communauté Urbaine de Dunkerque

VERGRIETE Patrice	
-------------------	--

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président »

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante du conseil régional de de la Collectivité territoriale unique de de la métropole de du Conseil syndical de

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24590042800195	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : DUNKERQUE MUNICIPALE ET COMMUNAUTE
URBAINE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : PHOTOVOLTAIQUE (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	17
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	21
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	22
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	23
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E	5 000,00	5 000,00
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	R	(si déficit)	(si excédent)
O	T	0,00	0,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		5 000,00	5 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	306 000,00	306 000,00
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	R	(si solde négatif)	(si solde positif)
O	T	0,00	0,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		306 000,00	306 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	311 000,00	311 000,00
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		3 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	3 564,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 564,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		6 564,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 000,00
---	-----------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 564,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		6 564,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		6 564,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		6 564,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 000,00
---	-----------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	0,00
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	17 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
21	Immobilisations corporelles	7 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	270 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		294 000,00	0,00	306 000,00	306 000,00	306 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		294 000,00	0,00	306 000,00	306 000,00	306 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		294 000,00	0,00	306 000,00	306 000,00	306 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	306 000,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	203 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	87 436,00	0,00	306 000,00	306 000,00	306 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		290 436,00	0,00	306 000,00	306 000,00	306 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		290 436,00	0,00	306 000,00	306 000,00	306 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	3 564,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 564,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		294 000,00	0,00	306 000,00	306 000,00	306 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	306 000,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	0,00
---	-------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	5 000,00		5 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	5 000,00	0,00	5 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 000,00
---	-----------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	3 000,00	0,00	3 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	3 000,00	0,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	300 000,00	0,00	300 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	306 000,00	0,00	306 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	306 000,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 000,00		5 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		5 000,00	0,00	5 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 000,00
---	-----------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	306 000,00	0,00	306 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		306 000,00	0,00	306 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	306 000,00
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	3 000,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	3 000,00	5 000,00	5 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		3 000,00	5 000,00	5 000,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		3 000,00	5 000,00	5 000,00
023	Virement à la section d'investissement	3 564,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 564,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 564,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 564,00	5 000,00	5 000,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 564,00	5 000,00	5 000,00
701	Ventes produits finis et intermédiaires	6 564,00	5 000,00	5 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		6 564,00	5 000,00	5 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		6 564,00	5 000,00	5 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 564,00	5 000,00	5 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 000,00
---	-----------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	17 000,00	3 000,00	3 000,00
2031	Frais d'études	17 000,00	3 000,00	3 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	7 000,00	3 000,00	3 000,00
2131	Bâtiments	7 000,00	3 000,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	270 000,00	300 000,00	300 000,00
2313	Constructions	270 000,00	300 000,00	300 000,00
Total des dépenses d'équipement		294 000,00	306 000,00	306 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		294 000,00	306 000,00	306 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Charges transférées</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		294 000,00	306 000,00	306 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	306 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	203 000,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	203 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	87 436,00	306 000,00	306 000,00
1641	Emprunts en euros	87 436,00	306 000,00	306 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		290 436,00	306 000,00	306 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		290 436,00	306 000,00	306 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	3 564,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 564,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 564,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		294 000,00	306 000,00	306 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	306 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					306 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					306 000,00									
EMPRUNT D EQUILIBRE BP 2022	XXXXXXXX		31/12/2022	31/03/2023	306 000,00	F	Taux fixe à 1.20 %	1,200	1,200	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					306 000,00									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)					
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
EMPRUNT D EQUILIBRE BP 2022	N	0,00	A-1	0,00	25,00	F	Taux fixe à 1.20 %	1,200	0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 0,00
Solde	V = IV – II (6) 0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice 0 61
 Nombre de membres présents 0 56
 Nombre de suffrages exprimés 0 60

VOTES
 Pour 0 57
 Contre 0 2
 Abstentions 0 1

Date de convocation - 5 JAN 2022

Présenté par (1), le Président
 A le Dunkerque, le 12 JAN 2022;
 (1),

Délibéré par l'assemblée (2), réunie, en session
 A, le Dunkerque, le 12 JAN 2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2), Communauté Urbaine de Dunkerque

le Président
 Patrice VERGRIETE

VERGRIETE Patrice	
-------------------	--

le Président


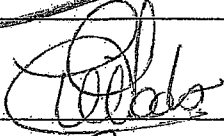
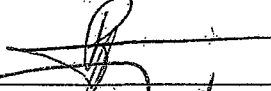

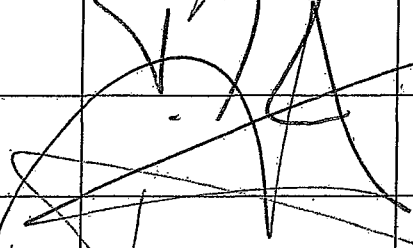
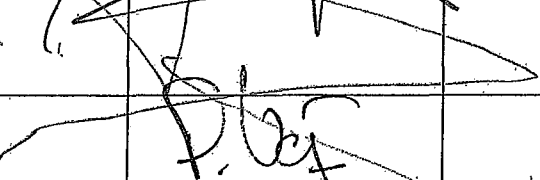
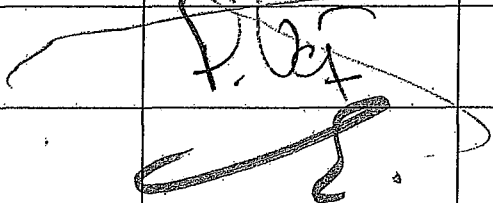






Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement maire président du conseil général
 (2) L'assemblée délibérante étant

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
DU Mercredi 12 JANVIER 2022 A 18 HEURES 15

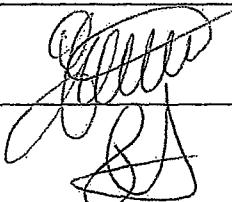
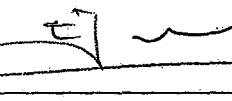
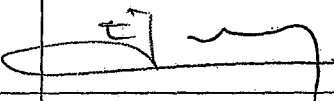

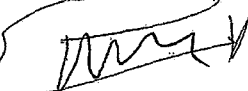
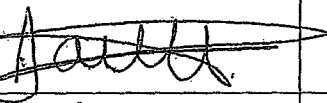
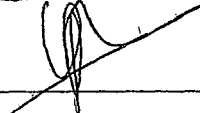

LISTE D'ÉMARGEMENT

NOM	ÉMARGEMENT	POUVOIR
Sony CLINQUART		
Christine GILLOOTS		
Eric ROMMEL		
Franck DHERSIN		
Martine ARLABOSSE		
David BAILLEUL		
Patrice VERGRIETE		
Bertrand RINGOT		
Martial BEYAERT		
Florence VANHILLE		
Jean-François MONTAGNE		
Julien GOKEL		
Alain SIMON		

"Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné aux membres de la Direction Générale et du Cabinet. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à M. Matthias DEMONCHY, Correspondant informatique et Libertés, Pertuis de la marine, BP 85530 59386 DUNKERQUE Cedex 1. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
DU Mercredi 12 JANVIER 2022 A 18 HEURES 15



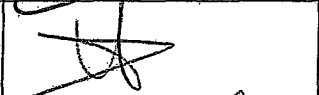
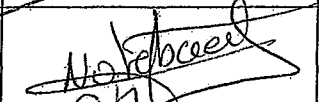

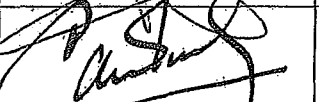
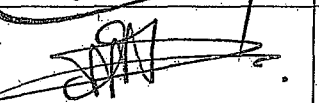

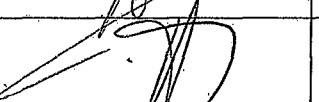
LISTE D'ÉMARGEMENT

NOM	ÉMARGEMENT	POUVOIR
Claude CHARLEMAGNE		Pouvoir Patrice VERGRIETÉ
Franck GONSSE		
Barbara BAILLEUL-ROCHART		
Eric GENS		
Delphine CASTELLI		
Jean Luc DARCOURT		
Leila NAIDJI		
Grégory BARTHOLOMEUS		
Pierre DESMADRILLE		
Jean-Luc GOETBLOET		

"Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné aux membres de la Direction Générale et du Cabinet. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la Direction des Affaires Juridiques et de la Commande Publique, service Gestion des Assemblées. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant".

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
DU Mercredi 12 JANVIER 2022 A 18 HEURES 15

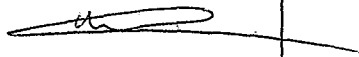
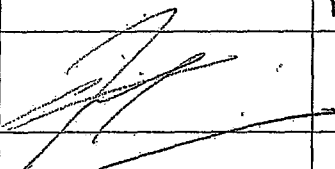

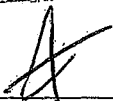

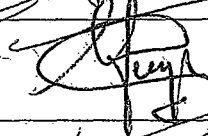
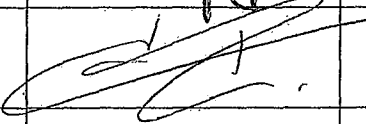


LISTE D'ÉMARGEMENT

NOM	ÉMARGEMENT	POUVOIR
Fabienne CASTEL		
Benoit CUVILLIER		
Virginie VARLET		
Laurent NOTEBAERT		
Marjorie ELOY		
Jean-Pierre VANDAELE		
Delphine TYTECA-MARSCHAL		
Didier BYKOFF		Pouvoir Barbara BAILLEUL
Nathalie BENALLA		
Jean BODART		

"Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné aux membres de la Direction Générale et du Cabinet. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à M Matthias DEMONCHY, Correspondant Informatique et Libertés, Pertuis de la marine, BP 85530 59386 DUNKERQUE Cedex 1 Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
DU Mercredi 12 JANVIER 2022 A 18 HEURES 15


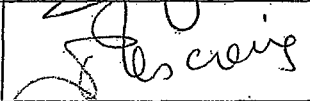

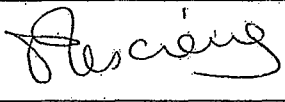




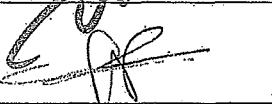

LISTE D'ÉMARGEMENT

NOM	ÉMARGEMENT	POUVOIR
Davy LEMAIRE		
Elisabeth LONGUET		Rubin J-François MONTAGNE
Gérard GOURVIL		
Séverine WICKE		
Danièle BELE		
Sylvaine BRUNET		
Gilles FERYN		
Frédéric VANHILLE		
Catherine SERET		
Sylvie GUILLET		

"Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné aux membres de la Direction Générale et du Cabinet. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la Direction des Affaires Juridiques et de la Commande Publique, service Gestion des Assemblées. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant "

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
DU Mercredi 12 JANVIER 2022 A 18 HEURES 15

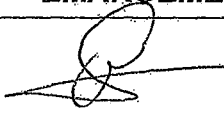
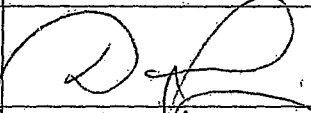
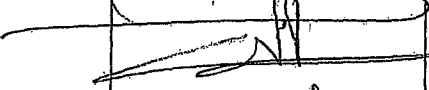
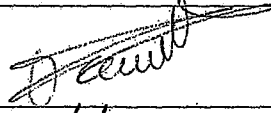




LISTE D'ÉMARGEMENT

NOM	ÉMARGEMENT	POUVOIR
Rémy BECUWE		
Patricia LESCIEUX		
Eric DUBOIS		
Mélanie LEMAIRE	P. Lescieux	
Françoise ANDRIES		
Isabelle FERNANDEZ		
Claudine BARBIER		
Maude ODOU		
Régine FERMON		
Sophie AGNERAY		

"Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné aux membres de la Direction Générale et du Cabinet. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à M. Matthias DEMONCHY, Correspondant informatique et Libertés, Pertuis de la marine, BP 85530 59386 DUNKERQUE Cedex 1. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
DU Mercredi 12 JANVIER 2022 A 18 HEURES 15

LISTE D'ÉMARGEMENT

NOM	ÉMARGEMENT	POUVOIR
Pierrette CUVELIER		
Yohann DUVAL		
Claude NICOLET		
Karine FAMCHON		
Sylvain MAZZA		
Michèle PINEL HATTAB		
Jean-Christophe PLAQUET		
Zoé CARRÉ		

"Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné aux membres de la Direction Générale et du Cabinet. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la Direction des Affaires Juridiques et de la Commande Publique, service Gestion des Assemblées. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant."